



## TEMPS MÉROVINGIENS

Au temps où Charles De Gaulle épuraît les généraux trop "Algérie française", Krouchtchev disait avoir une armée de fer et Kennedy une armée d'acier. À quoi notre Général pouvait répondre « *La mienne, elle est en taule !* » On en dira bientôt autant des anciens "grands" hommes d'État de notre V<sup>e</sup> République... Déjà le procureur de la République avait requis à l'encontre de Dominique de Villepin, ancien Premier ministre, dix-huit mois de prison avec sursis. Voilà que ces derniers jours, Charles Pasqua, ancien ministre de l'Intérieur, se voit condamné à trois ans de prison, dont deux avec sursis, puis que Jacques Chirac, ancien président de la République, va être renvoyé en correctionnelle.

Il est normal que la justice suive son cours pour ces messieurs comme pour tout le monde. Nous constatons quand même que leurs ennuis judiciaires sont liés à des prétentions électorales. Aujourd'hui M. Sarkozy ne veut pas voir M. de Villepin se présenter contre lui en 2012, hier Charles Pasqua gênait en prétendant se présenter à la présidence en 2002. Quant à M. Chirac, beaucoup ne souhaitaient pas le voir entamer un nouveau mandat en 2007... Tout cela sent le règlement de comptes, ce qui ne grandit pas l'image de la France à l'étranger. En république, tous les coups sont permis pour prendre le pouvoir, plus proprement mais tout aussi farouchement qu'au temps des Mérovingiens.. Ayons un roi héréditaire qui occupe légitimement la première place. Lui, au moins quand il a la main ferme comme Louis XIV avec Fouquet, c'est pour le bien de l'État, non par ambition personnelle.

M.F.

# ÊTRE FRANÇAIS

PAGE 3

# Ce n'est pas à Sarkozy de nous l'apprendre !

11 NOVEMBRE

## Touche pas à ma mémoire !

Le président de la République voudrait renoncer à commémorer l'armistice de 1918, préférant célébrer la réconciliation franco-allemande.

À l'occasion du déplacement du chancelier allemand, M<sup>me</sup> Merkel, à Paris, le 28 octobre, l'Élysée a annoncé que « *Nicolas Sarkozy souhaite [ait], [qu']après la mort du dernier poilu (Lazare Ponticelli, mort à 110 ans, le 12 mars 2008), [...] le 11 novembre dev[ant] une journée de réconciliation franco-allemande, pour bâtir un avenir partagé* ». Disons-le tout net, un tel souhait, s'il devait entrer dans les faits, serait une catastrophe pour l'identité nationale dont M. Sarkozy nous assure pourtant qu'elle est un de ses soucis majeurs. Précisons que nous ne parlons pas ici sous l'effet d'un vul-

gaire préjugé antisarkozyste. Le sujet est trop grave. En effet, comment peut-on imaginer - en nous plaçant du point de vue même de l'amitié franco-allemande ! -, que celle-ci puisse se bâtir sur l'effacement d'un souvenir aussi enraciné dans l'âme française que celui de la victoire de 1918 ? Pourquoi prendre le risque de fragiliser un peu plus cette identité nationale en la frappant dans un de ses derniers symboles encore intelligibles au plus grand nombre ?

L'engouement des romanciers et des cinéastes pour la Première Guerre mondiale, le succès des recueils de lettres de poilus au-

près des enfants des écoles, l'émotion nationale ressentie à l'occasion du décès de Lazare Ponticelli, tous ces faits manifestent que le souvenir de la Grande Guerre et du sacrifice de millions d'hommes, tués ou blessés, pour la défense de la Patrie, est encore bien vivace.

En comparaison, la proposition d'une journée de réconciliation franco-allemande fait figure de gadget sans âme. Il y a fort à parier d'ailleurs que cette idée soit une simple opération de communication visant à faire du bruit autour d'une visite sans enjeu, M<sup>me</sup> Merkel, nouvellement ré-investie dans son pays, ne fai-



sant en choisissant Paris comme première destination que rendre à Nicolas Sarkozy sa politesse de 2007. Un simple buzz, pour utiliser un vocable à la mode, aurait-il raison du 11 novembre ? À l'Action française, nous n'oublions pas en tout cas le courage de nos anciens qui ont su braver l'occupant en célébrant haut et fort l'anniversaire de la victoire le 11 novembre 1940. Peut-être même pourrions-nous nous inspirer de leur exemple le 11 novembre prochain...

STÉPHANE BLANCHONNET

## IN MEMORIAM

Un grand historien nous a quittés le 22 octobre :

**Hommage à Pierre Chaunu**

PAGE 4

## UNION EUROPÉENNE

La République tchèque rentre dans le rang :

**Le traité de Lisbonne bientôt en vigueur**

PAGE 6

## ANNIVERSAIRE

Vingt ans après la chute du mur de Berlin :

**Demain, l'Allemagne**

PAGE 7



CULTURE

# Le livre à l'heure numérique

La numérisation massive d'ouvrages entreprise par Google interpelle les pouvoirs publics, en France et en Europe. Il était temps : c'est une nouvelle révolution qui s'est engagée.

La numérisation des contenus culturels serait « l'une des priorités » du ministre de la Culture. Aussi Frédéric Mitterrand a-t-il installé le 26 octobre une "commission sur la numérisation des fonds patrimoniaux des bibliothèques".

### Appels du pied

Présidée par Marc Teissier (ancien directeur général du Centre national de la cinématographie, ancien président de France Télévisions, aujourd'hui directeur général de Vidéo futur), elle devra évaluer « la pertinence d'un accord entre la BNF et Google du triple point de vue du partage et du rayonnement des contenus français sur Internet, de l'intérêt économique et financier pour l'État et le contribuable, du message politique à adresser à la communauté internationale ».

Incapables d'assumer le coût d'une numérisation massive et rapide de leur fonds documentaire, les bibliothèques sont sensibles aux appels du pied du géant américain de l'internet, qui se propose de prendre en charge ce vaste chantier. Dans un entretien accordé à Frédérique Roussel, Robert Darnton, le directeur de la bibliothèque universitaire d'Harvard, révèle qu'en vertu d'un accord conclu en 2005, Google a numérisé 800 000 ouvrages, « aujourd'hui disponibles pour tout le



La BNF propose un nombre croissant d'archives au format numérique.

monde », mais dont les fichiers ne seront pas exploitables par l'établissement avant 2050 ! Bruno Racine, le président de la Bibliothèque nationale de France, exigerait quant à lui des conditions plus favorables : « Dans le cas des discussions préliminaires que nous avons eues avec Google, la proposition était que les œuvres [...] soient également accessibles à travers [les sites Internet] Gallica et Europeana. » (Libération, 14/10/2009)

Se saisissant d'un sujet connexe, la Commission européenne avait publié le 19 octobre les conclusions de consultations relatives "au droit d'auteur dans l'économie de la connaissance". « Partout dans le monde, d'importants programmes de numérisation ont d'ores et déjà été lancés », observe Viviane Reding, le commissaire luxembourgeois responsable de la Société de l'information et des Médias.

« Si nous agissons rapidement », poursuit-elle, « des solutions européennes créant un environnement concurrentiel pour la numérisation des livres pourraient fonctionner plus tôt que celles qui sont actuellement envisagées aux États-Unis avec l'accord sur Google Books. » Un accord dont l'application pourrait mettre à la disposition des Américains les copies numériques d'ouvrages européens inaccessibles sur le Vieux Continent. « S'assu-

### Un défi mondial

rer que les Européens disposent d'un accès à leur propre patrimoine culturel, tout en garantissant que les auteurs européens perçoivent une juste rémunération est donc un sujet d'actualité brûlante », souligne la Commission. Au cœur de ses préoccupations : le statut des œuvres orphelines, dont les ayant-droit sont inconnus. Naturellement, « l'avènement de la culture en ligne du partage et de l'échange de fichiers [...] oppose ceux qui souhaitent aller vers un système de droits d'auteur plus permissif et ceux qui tiennent au maintien du statu quo ».

### Nouveaux usages

Le "piratage" des livres est encore un phénomène marginal : moins de 1 % des ouvrages disponibles en France au format papier seraient susceptibles d'être téléchargés illégalement ; cela représenterait entre 4 000 et 6 000 titres, dont une grande partie de bandes dessinées, selon l'étude Ebookz réalisée pour l'Observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France. L'offre illégale se développera vraisemblablement avec la demande, suspendue aux ventes des terminaux de lecture électronique. Amazon vient de commercialiser en France son Kindle, tandis que Sony proposera courant novembre une version tactile de son Reader, facilitant notamment les annotations (le prix devrait avoisiner les 300 euros). Mais les technophiles sont loin d'être les seuls concernés par cette révolution numérique : d'ores et déjà, trente-trois années de publication de L'Action Française quotidienne sont disponibles en téléchargement gratuit sur Gallica.

GRÉGOIRE DUBOST

### » SÉCESSION

Le Kosovo indépendant mise sur la publicité pour redorer son image. Une campagne orchestrée par l'agence Saatchi & Saatchi a été lancée le 26 octobre afin d'attirer touristes et investisseurs. Des clips seront diffusés sur BBC World News, Bloomberg, CNN, Euronews, Eurosport..., et des encarts insérés dans The Economist ou Newsweek. « Nous présentons l'énergie du Kosovo, son âme, ses ambitions et son souhait passionné de rejoindre l'Europe », explique le président Fatmir Sejdiu. (Jean-Marc Morandini @, 27/10/2009)

### » OUVERTURE

La Toile s'ouvre à de nouveaux horizons linguistiques. Des noms de domaine pourront être enregistrés en arabe, chinois, cyrillique, grec, hébreu, japonais, persan... dès le 16 novembre, et devraient être utilisables courant 2010 ; ainsi en a décidé l'Icann le 30 octobre. C'est la première étape d'un processus qui permettra de piocher dans 100 000 caractères pour choisir l'adresse d'un site. Peter Dengate Thrush, le président du Conseil d'administration de l'Icann, y voit « le plus grand changement technique de l'internet depuis sa création ». Cette révolution rendra la Toile plus accessible, et contribuera surtout à en préserver l'unité, en dissipant - au moins partiellement - les tentations de développer des réseaux parallèles ; une voie sur laquelle la Chine s'était déjà engagée.

## L'ACTION FRANÇAISE

10 rue Croix-des-Petits-Champs  
75001 Paris  
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63  
www.actionfrancaise.net  
redaction@actionfrancaise.net  
secretariat@actionfrancaise.net  
abonnements@actionfrancaise.net  
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)  
Directeur de la publication : M.G. Pujo  
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux  
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost  
Politique :  
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin,  
Michel Fromentoux, Nicolas Hainaut,  
Stéphane Piolenc  
Étranger :  
Charles-Henri Brignac,  
Guy C. Menusier, Pascal Nari  
Économie : Henri Letigre  
Enseignement, famille, société :  
Stéphane Blanchonnet,  
Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux,  
Aristide Leucate, Frédéric Wincler  
Culture :  
Monique Beaumont,  
Anne Bernet, Renaud Dourges, Gaël Fons,  
Norbert Multeau, Jean d'Omiac,  
François Roberday, Alain Waelkens  
Histoire :  
Yves Lenormand, Laure Margaillan,  
René Pillorget, Francis Venant  
Art de vivre : Pierre Chaumeil  
Chroniques :  
François Leger, Jean-Baptiste Morvan  
Abonnements, publicité, promotion :  
Monique Lainé

### POLÉMISTE DE BON POIL !



Connaissez-vous Guy Birenbaum, chroniqueur sorti tout droit des garderies science-pipo de la pensée unique ? Son génie ? Avoir su hisser le politiquement correct et les niaiseries en tout genre au rang de la subversion. Il s'est une nouvelle fois

illustré par sa diatribe endiablée envers Éric Zemmour qu'il qualifie de « facho débile » dans sa chronique *Le polémiste de mauvais poil* sur l'antenne de *Rire et Chansons*. Zemmour est contre le communautarisme : « il est raciste » ; il s'oppose aux sans-papiers : « il est facho » ! Guy Birenbaum fustige également son apparition sur un « service public » télévisé payé par l'usager qui doit évidemment s'ennuyer devant *On n'est pas couché* (le samedi soir sur France 2). Or l'audience baigne dans le haut du classement avec 1 681 800 téléspectateurs. Naulleau et Zemmour y sont peut-être pour quelque chose... Comble de son incurie intellectuelle et de son engagement à gauche (caviar ou œufs de lump ?), Birenbaum n'est pas loin d'assimiler

les discours de Zemmour, *Radio Courtoisie*, Nadine Morano et Christine Boutin à une maladie mentale. Son livre *Le Crime de Napoléon*, hérésie anachronique, donne presque envie de chérir celui qui mena la France au chaos. Enfin, son *Délits d'initiés* paru en 2003, qui avait pour objectif de dénoncer l'opacité des milieux médiatico-politiques, révèle comment ce petit rebelle fit connaissance avec le terrorisme intellectuel devant lequel il se prosternait depuis six ans. Alors, *Rire et Chansons* et *Le polémiste de mauvais poil*, c'est peut-être pour se foutre de la gueule des gogos universitaires que l'on brosse dans le sens du crin !

ANTOINE MELLIES

### EXIT LA RIGUEUR

Seize États membres de l'UE cohabitent dans la zone euro, réunis - en théorie - par la confiance mutuelle et la rigueur budgétaire. À la faveur de la crise, les promesses résistent d'autant plus difficilement à l'épreuve des faits.

En Grèce, le nouveau gouvernement socialiste table sur un déficit public de 13 % en 2009 ; une estimation à comparer avec les 6 % annoncés par son prédécesseur conservateur. « Ce sérieux décalage va nécessiter une

enquête ouverte et approfondie », prévient Joaquin Almunia, le commissaire espagnol en charge des Affaires économiques et monétaires, cité par Jean Quatremer (*Coulisses de Bruxelles* @, 21/10/2009). D'autant que la Grèce s'était déjà rendue coupable d'un maquillage de ses comptes entre 2000 et 2004 !

### L'ALLEMAGNE AUSSI..

L'Allemagne, quant à elle, renonce à toute perspective de retour à l'équilibre avant 2014 au moins. C'est la conséquence des baisses d'impôts annoncées par la coalition CDU-CSU-

FDP. Exit la rigueur germanique ! Les yeux doux de Nicolas Sarkozy auront eu raison de l'austérité de M<sup>me</sup> Merkel... Outre-Rhin, le gouvernement dispose certes d'une marge de manœuvre un peu moins étroite que son homologue français (déficit respectif de 4,5 et 8 % du PIB) ; mais la pression fiscale y était déjà inférieure de 4 points. (*Coulisses de Bruxelles* @, 28/10/2009) Manifestement, le Pacte de stabilité n'est plus qu'un lointain souvenir. La Commission continuera certes d'épingler les déficits publics, mais ses avertissements resteront sans lendemain. ■

Personne n'est dupe : le grand débat annoncé bruyamment et précipitamment sur l'identité nationale a pour objet de caresser les Français dans le sens du poil et de réveiller chez ceux-ci les réflexes qui les avaient portés à voter pour Nicolas Sarkozy en 2007. Du même coup on compte en haut lieu briser les ailes du Front national en train de remonter dans les sondages.... Tout de même « *la ficelle tactique est épaisse comme une corde de marin* », dit Éric Zemmour dans *Le Figaro Magazine* du 31 octobre. Et rien ne permet de penser que les Français oublieront les promesses électorales non tenues en matière d'immigration et de naturalisations.

**Un métissage national ?**

Néanmoins, ne boudons pas le débat. Il permettra, peut-on espérer, de remettre à jour quelques vérités sur la France et sur la qualité de Français. Il nous appartient, à nous, nationalistes et fiers de l'être, de bien centrer les discussions d'abord sur la France et, par là, d'empêcher que l'on s'en tienne à la seule question de savoir comment organiser une sorte de métissage national.

Confiant à M. Éric Besson, ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire, le soin de lancer le débat, le président de la République a écrit dans sa lettre de mission : « *Notre nation est métissée. L'immigration constitue une source d'enrichissement permanent de notre identité nationale.* » M. Sarkozy, chacun le sait, ne sent pas la France, le sang, l'histoire, la religion, la littérature de la France vibrer dans les fibres de son être, au point d'avoir un jour déclaré incongru d'apprendre à l'école *La Princesse de Clèves*... Pour lui le métissage est la grande chance du pays. Dans son livre-programme en 2006, il disait attendre « *une France où l'expression "Français de souche" aura disparu* » et, en décembre dernier, à l'École Polytechnique, il exposait son objectif de « *relever le défi du métissage* », puis il ajoutait : « *Nous devons changer [...] partout en même temps, dans l'entreprise, dans les administrations, à l'éducation, dans les partis politiques.* »

□ **ÊTRE FRANÇAIS**

**Sarkozy n'a rien à nous apprendre !**

**Nous sommes l'addition de notre hérité. Être français c'est avoir en partage une histoire, une mémoire, une langue, la beauté de nos paysages.... L'identité nationale est beaucoup plus qu'un gadget électoral, n'en déplaise à MM. Sarkozy et Besson.**



Laisser MM. Sarkozy et Besson s'approprier la question de l'identité nationale serait donc fort dangereux... Ils s'enferment dans des contradictions insurmontables et suicidaires. S'il était vrai que la France a toujours été « *métissée* », qu'elle « *s'est constituée au fil des siècles par l'accueil et l'intégration de personnes d'origine étrangère* » et qu'elle doit continuer à toujours plus changer pour s'adapter à l'accueil des étrangers, on voit mal comment elle pourrait avoir une identité, comment même elle aurait pu naître, puisqu'en bon français l'identité est le caractère permanent et fondamental de quelqu'un ou d'un groupe. Une girouette a-t-elle une identité ? Et que dirait-on d'un individu qui se poserait à tout instant la question d'adapter son identité ? On l'enfermerait !

**La terre et les morts**

M. Besson a lancé le débat ce lundi 2 novembre. C'est évidemment un pur hasard, vu l'inculture religieuse de nos hommes politiques, mais nous ne pouvons nous empêcher, en ce Jour des morts, de penser avec Maurice Barrès que « *la patrie c'est la terre et les morts* ». Nous sommes l'addition de notre hérité. Ces gé-

nération d'hommes qui ont vécu, travaillé, aimé, prié, pensé, labouré notre terre nous ont façonnés. Leur âme a été forgée à partir du baptême de Clovis, qui a fait naître la France et qui l'a fait naître chrétienne. Dès Noël 496, l'identité française était posée : catholique, Fille aînée de l'Église. Maurras nous le dit : « *Notre Paris jamais ne rompit avec Rome. Rome d'Athènes en fleur a récolté le fruit, Beauté, raison, vertu, tous les honneurs de l'homme. Les visages divins qui sortent de ma nuit.* »

Puis, comme le rappelle le prince Jean de France, « *l'alliance des rois capétiens, de l'Église et du peuple a permis, au cours des siècles l'épanouissement de notre civilisation* » (*Un Prince français*, voir *L'AF 2000* du 15 octobre). Se sont alors établies des institutions, dessinées des frontières, réalisé un amalgame harmonieux d'hommes très divers qu'ont rassemblés les Capétiens. L'habitude de vivre ensemble selon les mêmes références naturelles et surnaturelles, de se comprendre et de se compléter, de développer un art de vivre propre à notre nation, c'est ce qui fonde notre manière d'être au monde et du fait même nous ouvre à l'universel. Être français c'est avoir en partage une histoire, une mémoire, une langue

(notre langue française, admirée de tant d'étrangers et qui façonne nos intelligences), la beauté de nos paysages, le relief de nos saveurs régionales, les chefs-d'œuvre de nos arts, de notre littérature.

**Assimilation**

Le drame de notre identité, c'est qu'aujourd'hui bon nombre de nos contemporains n'osent plus y croire, qu'ils se laissent gagner par l'esprit de repentance et de fatalisme, et qu'ils sont du fait même totalement désarmés devant l'immigration. Le débat qui s'engage ferait très vite fausse route si, sous prétexte de rendre la France acceptable aux mentalités venues d'ailleurs, on se contentait de la présenter comme le pays des Droits de l'Homme. Cette idéologie destructrice, donc en aucun cas identitaire, ne peut que pousser les communautés à ériger en droits les moindres de leurs désirs, donc à renforcer les communautarismes, voire, et ce n'est qu'un signe, à changer nos paysages en multipliant les minarets à côté de nos clochers. De ce métissage - qui d'ailleurs n'en est pas un, puisque ces populations nouvelles, elles, ne sont pas invitées à changer... -, de cette "immigration choisie" qui assure la promotion de personnes et de groupes au nom de la seule "diversité", les Français ne peuvent pas vouloir.

Est-ce à dire que notre identité doit être faite d'agressivité à l'égard des immigrés ? Loin de là ! La France n'a pas vocation à se replier sur elle-même, elle a dans son histoire accueilli des hommes de toute provenance lesquels ont trouvé chez nous, à l'école de notre langue, de nos mœurs raffinées, de notre culture ouverte à l'universel, un terreau où s'épanouissent leurs propres talents. N'oublions pas qu'un de nos plus grands ministres, Mazarin (Giulio Mazarino), venait d'Italie. C'était au temps où la France n'était pas

ouverte comme un hall de gare et où les Français étaient fiers d'être français donc d'offrir aux étrangers de partager nos richesses non édulcorées.

Puissent ces grands exemples ne pas être oubliés dans le débat de M. Besson. Puissent aussi les Français se dire et se redire que l'identité française, cela se défend, se soutient et s'entretient. Il est clair que donner aux immigrés l'image d'une France qui se cherche, honteuse de s'affirmer chrétienne, adaptant sans cesse sa législation à la décadence des mœurs, ou ne cultivant pas l'esprit de famille, ou parlant mal sa langue, ou laissant tomber ses usages de courtoisie, cela ne peut guère donner aux



**Le ministre Éric Besson se souvient-il de Mazarin ?**

immigrés l'envie de nous respecter, de nous aimer, de se mettre à notre école, donc de devenir français de cœur. Il faut en revenir, comme dit encore Éric Zemmour, à « *notre bonne vieille assimilation qui imposa la culture française, sa langue, son histoire, son mode de vie aux vagues passés d'immigrants* ».

MM. Sarkozy et Besson s'en rendront compte à leurs dépens : l'identité nationale est beaucoup plus qu'un gadget électoral. Allez vite le leur dire sur le site officiel [debatidentitenationale.fr](http://debatidentitenationale.fr)

MICHEL FROMENTOUX

**I NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF**

**Entrez dans le débat**

Le débat proposé sur l'identité nationale est l'occasion pour l'Action française, de faire réfléchir nos compatriotes sur ce qu'ils sont, ce qui les rapproche, leur intérêt commun, et les aider à conclure à la nation. Dans cette action, nous nous devons d'être au premier rang. Comme tout journal d'opinion,

*L'Action Française 2000* ne peut vivre de ses seules ressources ordinaires - abonnements et ventes au numéro. Pour pouvoir progresser, une aide financière lui est indispensable. Parmi toutes les œuvres qui vous sollicitent, donnez la priorité à l'Action française : l'intérêt de la France vaut bien

un versement aussi généreux que possible.

Avec toute notre reconnaissance.

MARIELLE PUJO

\* Prière d'adresser vos dons à Mme Geneviève Castelluccio, *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

**LISTE N° 14**

100 euros pour l'AF : Louis Moret, 100 ; Allen Fourtet, 100 ; Mlle Marie-Suzanne de Benque d'Agut, 100 ; Vincent Claret-Tournier, 100 .

Virements réguliers : Mme Yvonne Peyrerol, 15,24 ; Mlle Annie Paul, 15,24 ; Mme Bellegarde, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Mme du Plessis d'Argentieu, 25 ; Mme Françoise Bedel-Giroud, 30,49 ; Henri Morfin, 32 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73 .



Centre Aquitain d'étude, 13,20, Gérard Wailliez, 20 ; Jean-Louis Enjolras, 30 ; Mme Jeannine Maillac, 50 ; Jacques Lamonerie, 80.

Total de cette liste : 799,77 €  
Listes précédentes : 11 064,16 €

Total : 11 863,93 €

Nicolas Sarkozy, pour une fois bien inspiré par ses conseillers, a salué « le combat contre le déclin démographique » qu'a mené avec « dynamisme » Pierre Chaunu, membre de l'Institut, le grand historien décédé à quatre-vingt-six ans le soir du jeudi 22 octobre, dans sa maison de Normandie. Il serait temps désormais, au-delà des hommages officiels, de mettre en pratique les conseils que nous laisse ce penseur clairvoyant, l'un des premiers à avoir tiré la sonnette d'alarme devant le « suicide de l'Occident », comme il sous-titrait son ouvrage *La Peste blanche* dès 1976.

**Le choc démographique**

Né le 17 août 1923 tout près de Verdun, élevé dans le plus profond respect des traditions familiales, ce protestant convaincu ne rougissait pas de se retrouver aux côtés des défenseurs de la tradition catholique sur les sujets essentiels, tel le respect de la vie dès l'instant de sa conception.

Ses premiers travaux d'historien portaient sur l'Amérique espagnole (*Séville et l'Atlantique* en douze volumes). Professeur d'histoire moderne à l'université de Caen, puis à Paris-IV Sorbonne, Pierre Chaunu s'inscrivait dans le courant de l'École des Annales, sur laquelle il y aurait beaucoup à dire et à redire, mais dont il sut tirer le meilleur puisque des statistiques et des graphiques il sut s'élever aux représentations des peuples « sur l'au-delà de la mort » les jugeant comme annonciatrices des comportements futurs.

Le choc démographique des années 1970 bouleversa profondément ce père de six enfants, au point qu'il consacra dès lors presque toute son œuvre à montrer les dangers de la baisse de la natalité et à tenter de réhabiliter l'image de la mère et du berceau. Bravant les risques de la polémique il devint rédacteur au *Figaro*, tout en publiant des ouvrages fondamentaux (*La Mémoire*

1923-2009

**Hommage à Pierre Chaunu**

**Décédé le 22 octobre, à quatre-vingt-six ans, cet historien fut l'un des premiers à avoir tiré la sonnette d'alarme devant le « suicide de l'Occident ». Son message n'a rien perdu de son actualité.**



de l'éternité, *La Peste blanche*, *La France ridée*, *Un futur sans avenir*, *Ce que je crois*, *Le Sursis*, *Histoire et Décadence*, *Au cœur religieux de l'Histoire...*). Sa plume précise, sans concession, toujours minutieuse, réchauffait les convictions de ses lecteurs. Son engagement résolu contre la contraception et l'avortement ne l'empêcha pas de devenir membre du Conseil scientifique du CNRS (section histoire) et, dès 1982, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques dont il fut le président en 1993. À la retraite il fut appelé à siéger au Haut Conseil de l'Intégration. Il était en outre commandeur de la Légion d'honneur.

Rappelons que Pierre Chaunu donna en 1991 une préface magistrale au livre de notre regretté ami Victor Nguyen *Aux origines de l'Action française* (éd. Fayard).

Il y louait l'auteur d'avoir, dans ce « somptueux travail », restitué « pleinement l'intelligence superbe, la cohérence forte, la générosité cachée (car la pensée de Maurras est plus souple, plus inclusive qu'il n'apparaît sous l'armure polémique) de la synthèse maurrassienne ».

**Contre la Révolution**

Pierre Chaunu figure au nombre des auteurs du *Livre noir sur la Révolution française* (éd. du Cerf, 2008). Il y montrait que l'individualisme foncier des « penseurs » de 1789, pour qui l'homme n'était homme que « tout seul, tout nu devant la nation qui souverainement décide » et pour qui n'existait (cf la loi Le Chapelier) que « l'individu coupé de tout réseau protecteur contre la tyran-

nie collective de l'Assemblée absolue », ne pouvait déboucher que sur la substitution par la violence d'une classe inculte de ratés et de nouveaux riches à une classe dirigeante cultivée et raffinée : « La guillotine est bien le vrai symbole de ce régime », concluait-il.

**Notre devoir de Français**

« Avec la disparition de Pierre Chaunu, la France vient de perdre l'un de ses enfants les plus talentueux et la Vendée perd un ami » a aussitôt déclaré Philippe de Villiers. Pierre Chaunu avait en effet très tôt apporté son appui au courageux historien Reynald Secher, lequel venait de mettre à jour par ses livres et par divers colloques les horreurs du génocide que fit subir la Révolution en 1793 à la Vendée (250 000 à 300 000 morts dans des massacres innombrables). « Je reprends donc, disait-il en 1996, l'expression de génocide franco-français pour la Vendée. [...] On ne peut admettre que la qualification tellement avisée d'un crime soit remise en cause en fonction de la seule appartenance des victimes et des criminels. "Républicains" : est-ce suffisant pour être exemptés de tout soupçon ? »

Pierre Chaunu a toujours accueilli avec chaleur l'Action française. Le dernier entretien qu'il nous a accordé date du 18 octobre 2001. Faisant remonter le mal démographique de la France au 3 mai 1960, date de la mise en vente libre de la pilule contraceptive, il déplorait le manque de politique familiale : « Il faut qu'une femme ayant eu trois en-



fants puisse avoir une vie décente ; ses enfants paieront la retraite des autres, or ils doivent dire "Ma mère première servie". » Constatant que l'insuffisance en nombre des jeunes générations met la France en position intenable face à la montée de l'immigration, il affirmait : « Les éléments aculturés sont les plus agressifs ; ils sont coupés de leurs racines donc de leur culture et n'ont pas acquis la nôtre ; alors ils s'attachent à la violence qui leur paraît donner un sens à leur vie. » Paroles, hélas, toujours très actuelles !

L'historien parlait ensuite de nos devoirs dans le monde : « À la veille de la Révolution la France était le pays le plus peuplé d'Europe, et il y avait dans le monde quatre hommes parlant français pour un homme parlant anglais. Cent cinquante ans plus tard, en 1939, il y avait un homme parlant français pour quatre hommes parlant anglais. [...] Nous avons quinze milliards de tombes sous nos pieds alors que nous représentons environ 1 % de la population mondiale. On peut vraiment parler du sol sacré de la patrie. C'est une chance. Il nous faut la mériter. Nous avons un devoir à l'égard des autres. »

L'Action française se doit de rendre hommage à ce grand Français. Il a su montrer le chemin du redressement de notre pays en tant que nation. Son œuvre doit lui survivre.

MICHEL FROMENTOUX

**RESPECT DE LA VIE : L'EXEMPLE ESPAGNOL**



Étaient-il 1,5 million comme l'ont dit les organisateurs ? Il est toujours difficile de dénombrer une « marée humaine » dont la police elle-même n'a pas donné d'estimation, mais tout laisse à penser que les médias qui ont parlé de 500 000 personnes sont volontairement en-dessous de la vérité. Cela les gênait de faire savoir que dans un pays voisin l'on ose encore se proclamer ouvertement, et dans la rue, contre l'avortement. Le samedi 17 octobre, les Espagnols ont en effet montré en masse qu'ils ne voulaient plus voir une tache criminelle souiller leur

nation très catholique. Chez eux, l'avortement est déjà autorisé depuis 1985 en cas de viol, de malformation du fœtus, ou de risque pour la santé psychique de la mère, ce qui, déjà, ne donne lieu qu'à trop d'interprétations abusives... Seuls 2 % de ces actes de mort sont effectués dans les établissements publics où de très nombreux médecins refusent de les pratiquer.

**UN PAYS "EN RETARD"**

Le gouvernement socialiste de José Luis Rodríguez Zapatero trouve que son peuple est « en retard » sur le reste de l'Europe. Il veut donc y aller en force. Le 26 septembre en conseil des ministres, il a adopté un projet de loi laissant aux femmes la liberté totale d'avorter jusqu'à la quatorzième semaine et même, toujours en cas de « danger pour la santé de la mère... », jusqu'à la vingt-deuxième semaine. Pire encore : les mineures de seize ou dix-sept ans pourraient avorter librement sans consentement de leurs parents. Ce texte doit être débattu au parlement courant novembre. D'ores et déjà le pays réel (personnes de tous âges et de toutes provinces, religieux et

laïcs, élus locaux, venus avec plus de 600 trains et de nombreux avions) ont répondu par un non franc et massif : *No al aborto*, non à la boucherie programmée ! Les pancartes étaient claires : *Chaque vie compte*, et les jeunes filles clamaient en chantant et dansant *Merci, maman, de m'avoir laissé vivre*. La couleur rouge des casquettes symbolisait la force et la célébration de la vie. Madrid a pu pour un jour se proclamer « capitale mondiale de la vie ».

**AZNAR DANS LE CORTÈGE**

Ce ne sera pas un feu de paille. L'ancien Premier ministre José Maria Aznar était dans le cortège, le Parti populaire (centre-droit) vient de s'engager à redresser la législation s'il remporte les élections de 2012. M. Benigno Blanco, président du Forum de la famille, déclare, quant à lui, que tant qu'il y aura un seul avortement en Espagne, il ne se taira pas. Le combat est loin d'être perdu. Faire reculer le pouvoir n'est pas un rêve fou. Les Français auront bientôt honte de ne pas s'être réveillés à temps.

M.F.

**» BOUTON**

Comme diraient les parlementaires UMP, Nicolas Sarkozy a permis, par sa réforme constitutionnelle, un renforcement des pouvoirs du Parlement. Dernier exemple en date, les députés ont voté une taxation de 10 % des bénéfices des banques. Comme l'amendement n'a pas plu au gouvernement, le député Jean-François Lamour a dû déclarer publiquement qu'il s'était trompé de bouton, permettant que l'amendement soit revoté. Le pauvre Lamour, qui expliquait quelques heures avant pourquoi il voulait voter cet amendement, ne s'est pourtant pas trompé ! Mais ce parlementaire « aux pouvoirs renforcés » aura été obligé de se coucher devant le gouvernement.

G.C.

## COLLECTIVITÉS LOCALES

# Toilettage ou tripatouillage ?

Des conseillers territoriaux administreront à la fois département et région. En voulant simplifier l'organisation territoriale sans la révolutionner, Nicolas Sarkozy semble réaliser un tripatouillage électoral.

« **N**i la droite ni la gauche n'ont remis en cause l'orientation fondamentale de la décentralisation » a rappelé le président de la République en présentant, mardi 20 octobre, son projet de réforme des collectivités territoriales. Mais « dans l'enthousiasme général, on a empilé les structures. On n'a pas pris le temps de réfléchir à l'organisation générale. »

Communes, départements, régions, État, Europe, sans oublier communautés de communes, agglomérations, syndicats de pays... le "millefeuille" administratif français n'aide pas les citoyens à comprendre quel est le rôle de chaque échelon et l'on suspecte surtout cette organisation complexe de coûter cher au contribuable. « On a laissé se créer un écheveau de complexités qu'il est aujourd'hui très difficile de dénouer » a indiqué Nicolas Sarkozy, ajoutant que les collectivités territoriales ne peuvent pas « continuer à créer plus d'emplois que l'État n'en supprime ».

### Fin de la compétence générale

Alors que les 500 000 élus locaux français s'interrogeaient depuis des années pour savoir quel échelon risquait de disparaître, le projet de loi, qui sera débattu à la mi-décembre, conservera finalement tous les étages. Mais aux 6 000 conseillers généraux et conseillers régionaux, on substituera, à partir de 2014, 3 000 conseillers territoriaux, qui siègeront dans les deux assemblées, dans le but notamment de renforcer la cohérence d'action entre le département et la région.

Au grand dam des élus, la réforme mettra fin à la "compétence générale" des collectivités locales qui, jusque là, leur permettait d'intervenir dans tous les do-



Le grand redécoupage n'aura pas lieu.

maines. Seul l'État et la commune conserveront une "compétence générale" alors que la région, le département, les communautés de communes, auront des compétences spécialisées fixées par la loi et ne pourront pas intervenir en dehors. C'est sans doute le plus ambitieux et le plus nécessaire point de cette réforme. Entre la commune et l'État, chaque collectivité intermédiaire devra désormais s'en tenir exclusivement aux attributions qui sont les siennes.

Nicolas Sarkozy a également réaffirmé qu'il ne reviendrait pas sur la décision de supprimer la taxe professionnelle. Le bénéfice de cet impôt économique revenait jusqu'à présent aux collectivités locales et notamment aux communautés de communes qui

se sont créées autour de l'idée de taxe professionnelle unifiée au sein d'un territoire partagé. Si l'État s'est engagé à compenser intégralement cette perte de recettes pour 2010, les collectivités locales attendent de savoir comment cette compensation évoluera dans l'avenir. Et la concomitance entre une réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle ne fera rien pour apaiser les esprits, notamment auprès des élus locaux.

### Demi-réforme

En voulant simplifier sans révolutionner l'organisation territoriale, ce qu'il justifie en évoquant le respect de l'héritage de la décentralisation, Nicolas Sarkozy a finalement présenté ce qui res-

semble à une demi-réforme. À l'exception des "pays", aucun échelon n'est supprimé et beaucoup des propositions du comité Balladur, qui avait préparé cette réforme par un rapport rendu en mars dernier, n'ont pas été retenues : le redécoupage des régions et départements, la fusion du "Grand Paris"...

### "Traficotage du mode de scrutin"

Mais c'est sur le plan politique qu'il y a le plus à critiquer cette réforme. Jacques Julliard, qui a participé au comité de réflexion, estime que les travaux du comité ont été défigurés et que la réforme propose un véritable « traficotage du mode de scrutin ». Il est en effet prévu que deux tiers des conseillers territoriaux soient élus au scrutin uninominal à un tour et un tiers à la proportionnelle. Dans la configuration actuelle, la réforme rendrait le contrôle des régions et départements à la droite, qui présente au premier tour un candidat UMP unique, alors que la gauche, qui exprime diverses sensibilités au premier tour, attend le second pour se rassembler. Avec un mode de scrutin à un seul tour, la droite deviendrait majoritaire. Et même avec une dose de proportionnelle au profit des autres partis, le poids des deux partis majoritaires serait accru, renforçant la bipolarisation de la vie politique au profit de l'UMP et du PS.

Cette critique n'est « pas sérieuse » estime Nicolas Sarkozy, qui indique que « nul ne sait ce que sera le paysage politique de la France en 2014 ». Mais l'opposition, qui dénonçait déjà le redécoupage des circonscriptions législatives qui vient d'être présenté, évoque maintenant un véritable « bouclier électoral » au profit de l'UMP. Et pour l'instant, le gouvernement ne souhaite pas communiquer sur l'avis que le Conseil d'État a donné sur ce projet...

De l'ambition du comité Balladur de réformer le millefeuille administratif français, il risque de ne rester qu'une opération de tripatouillage électoral que députés et sénateurs auront sans doute quelques difficultés à défendre.

GUILLAUME CHATIZEL

## Signes des Temps

### » ARITHMÉTIQUE

L'agriculture est « le premier secteur industriel de notre pays loin devant l'industrie automobile » a déclaré Nicolas Sarkozy lors de son discours aux agriculteurs dans le Jura. Résultat : 7,8 milliards d'euros d'aides pour l'automobile et 1,650 pour l'agriculture... Est-ce parce que les agriculteurs, contrairement à l'automobile, ne peuvent pas menacer de délocaliser leur production ?

### » COPIÉ-COLLÉ

Nicolas Sarkozy a resservi trois fois le même discours aux agriculteurs : une large partie du discours du 27 octobre à Poligny avait déjà été prononcé le 11 septembre 2007 à Rennes et le 19 février 2009 à Daumeray ! L'anecdote est amusante. Mais elle doit aussi interroger sur le travail des commentateurs : les deux premières fois, le lien entre la « terre » et « l'identité nationale » n'avait pas été relevé. Cette fois-ci il est jugé pétaïliste. Comment le même discours, prononcé par le même homme, peut-il être si diversement commenté ?

### » SURREALISTE

Il nous a fallu relire plusieurs fois l'information pour vérifier que ce n'était pas une plaisanterie : Xavier Bertrand, le patron de l'UMP, a signé un accord avec le Parti communiste chinois. Est-ce sur les méthodes "démocratiques" de conservation du pouvoir que porteront les échanges entre le parti unique de Chine et le parti unique de la droite française ?

### » CENSURE

Sur *Dailymotion*, le site français de partage de vidéos, les vidéos moquant le président et sa cour sont assez souvent retirées, officiellement pour cause de manquement aux droits d'auteurs. Il faut cependant rappeler que le fonds d'investissement créé par Nicolas Sarkozy contre la crise, a injecté 7,5 millions d'euros dans le capital de *Dailymotion*. Et que Martin Rogard, directeur des contenus France, est un ancien de Matignon. Ceci expliquant peut-être cela.

G.C.

## NOTRE JOURNAL VOUS INTÉRESSE ?

Pour lui permettre de vivre, abonnez-vous, faites des abonnés !

BULLETIN D'ABONNEMENT  
EN PAGE 12

## PROPOSITIONS CONTRE LA CRISE

Nous trouvons sur le blog de Jean-Philippe Chauvin un modeste exposé de ce que pourrait être une politique monarchiste dictée par la volonté de trouver des solutions à la crise, réalistes mais aussi imaginatives, tout en respectant le principe fondamental, rappelé aussi par la récente encyclique pontificale : « L'économie doit être d'abord au service des hommes, et non l'inverse. » Relevons ici quelques points de cette politique :

□ **Néocolbertisme intelligent** et adapté aux réalités du moment, dans lequel l'État n'est pas le

"patron" mais bien plutôt celui qui lance les projets et l'impulsion, qui aide et arbitre, qui fixe des cadres et quelques objectifs simples mais laisse la direction aux entrepreneurs (sous réserve qu'ils acceptent le cadre général fixé par l'État).

□ **Protectionnisme modulé** selon les domaines et les cas, qui s'appuierait sur une relocalisation partielle de la production industrielle et agricole, mais aussi des industries de transformation, en particulier alimentaires, et sur la protection des secteurs aujourd'hui menacés par la concurrence déloyale des multinationales qui produisent à bas coût et sans souci social.

□ **Aménagement du territoire** qui chercherait à maintenir les équilibres au sein du pays et à revitaliser, par le redéploiement rural (entre autres), des zones aujourd'hui désertifiées ou en déshérence démographique ; les nouvelles technologies, qui doivent être accessibles en tous les points nécessaires du territoire national, peuvent permettre de "désurbaniser" une partie des emplois du secteur tertiaire, par exemple.

□ **Politique de grands projets** et de grands travaux, qui peuvent utilement compléter les propositions évoquées précédemment : la "grande gare internationale de Paris" qui

permettrait de relier les différents réseaux ferroviaires passant par la capitale pourrait être un de ces grands projets, tout comme la construction de nouveaux porte-avions qui seraient bien utiles en cette période de montée des tensions internationales et permettraient, au-delà de la finalité de défense, de maintenir l'activité de nombreux ports et chantiers navals ; etc.

Des propositions à approfondir en effet hors de toute idéologie, comme pourrait le faire une monarchie indépendante des partis.

<http://jpchauvin.typepad.fr>

» IMMIGRATION

Le Conseil européen prévoit d'affrêter régulièrement des "vols de retour communs" financés par l'agence Frontex, censée coordonner la surveillance des frontières extérieures de l'Union. Autrement dit, l'expulsion d'immigrés clandestins s'appuierait prochainement sur des fonds communautaires. « C'est un très grand progrès » selon le président de la République, qui annonce pour décembre « des avancées considérables sur la question du statut du réfugié politique européen ». « C'est la stabilité sociale et politique de nos États » qui est en jeu, proclame Nicolas Sarkozy.

» CARBONE

Les Vingt-Sept peinent à définir une position commune à l'approche du sommet de Copenhague qui s'ouvrira le 10 décembre. Ils se sont accordés pour estimer à 100 milliards d'euros, d'ici à 2020, le coût annuel de l'adaptation des pays en développement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En revanche, rien n'est arrêté quant à la contribution financière de l'UE et à la répartition du fardeau parmi les États membres. Les pays les plus dépendants du charbon - Pologne en tête - seraient les plus inquiets. Quoi qu'il arrive, la France escompte un soutien du Brésil.

» ÉLARGISSEMENT

Israël serait-il « membre de l'Union européenne sans être membre de ses institutions » ? Javier Solana l'a prétendu le 21 octobre. Selon le Haut Représentant de l'UE pour la Politique étrangère et de sécurité commune, l'État hébreu serait « partie prenante à tous les programmes » des Vingt-Sept, au point d'entretenir avec l'UE une relation « plus forte que celle de la Croatie » dont l'adhésion semble imminente. « Solana [...] a manifestement oublié qu'il existe un Espace économique européen qui étend automatiquement les règles du marché intérieur aux pays qui en sont membres (Islande, Liechtenstein, Norvège) », commente Jean Quatremer. « En réalité, Israël a simplement signé en 1999 un accord d'association » avec l'Union comme la plupart des pays du pourtour méditerranéen. [...] Les relations sont certes plus étroites qu'avec les autres pays de la région, mais dans un seul domaine, celui de la recherche et de la technologie. » (Coulisses de Bruxelles @, 24/10/2009)

□ TRAITÉ DE LISBONNE

# L'entracte est terminé

Privé du soutien de la cour constitutionnelle tchèque, Vaclav Klaus jette l'éponge. Le traité de Lisbonne pourrait entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> décembre. D'ici là, les Vingt-Sept devront s'accorder sur les nominations aux postes clefs.

Les derniers espoirs des nationalistes s'évanouissent : mardi 13 novembre, la cour constitutionnelle tchèque a rejeté l'ultime recours déposé contre le traité de Lisbonne. Résigné, le président Vaclav Klaus considère que « sa probable entrée en vigueur ne va pas être la fin de l'histoire » (Coulisses de Bruxelles, 17/10/2009). A-t-il vraiment envisagé de lui faire obstacle ? Un rappel de ses responsabilités passées permet d'en douter : il dirigeait le gouvernement tchèque quand celui-ci déposa une demande d'adhésion à l'UE ; élu chef de l'État en février 2003, il assista depuis à l'entrée de son pays dans l'Union, à la négociation du traité établissant une constitution pour l'Europe, puis à celle du traité de Lisbonne qui s'acheva le 13 décembre 2007.

« Une discussion assez vive »

Quoi qu'il en soit, ce trublion souverainiste peut se targuer d'avoir fait plier l'Europe. Le 29 octobre, à l'issue d'« une discussion assez vive », selon le témoignage du président de la République, les chefs d'État ou de gouvernement des Vingt-Sept sont convenus d'un arrangement dissipant sa crainte - réelle ou prétendue - d'une remise en cause des décrets Benes par lesquels furent expulsés de Tchécoslovaquie trois millions d'Allemands des Sudètes. La République tchèque sera ajoutée aux États mentionnés dans le protocole stipulant que la Charte des droits fondamentaux « n'étend pas la faculté de la Cour de justice de l'Union européenne, ou de toute juridiction de la Pologne ou du Royaume-Uni, d'estimer que les lois, règlements ou dispositions, pratiques ou action administratives de la Pologne ou du Royaume-Uni sont incompatibles



Nicolas Sarkozy espère l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne dès le 1<sup>er</sup> décembre 2009. © Conseil de l'Union européenne

avec les droits, les libertés et les principes fondamentaux qu'elle réaffirme ». Le droit primaire européen sera amendé en ce sens à la faveur d'un protocole inclus dans le prochain traité d'élargissement. Encore une fois, il s'agit moins d'une véritable dérogation que d'une "explication de texte".

Ainsi peut-on « tourner la page de dix ans de débats institutionnels stériles », se félicite Nicolas Sarkozy ; « raisonnablement, on peut dire que le traité de Lisbonne entrera bien en vigueur d'ici à la fin de l'année, sans doute dès le 1<sup>er</sup> décembre », a-t-il annoncé. Dans l'immédiat, les responsables européens s'affairent sur deux chantiers. Le premier recouvre des aménagements réglementaires, voire quelques clarifications politiques, avec, par

exemple, la mise en place du Service européen pour l'action extérieure, ou la répartition des responsabilités entre, d'une part, le Haut Représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité et, d'autre part, le gouvernement continuant d'assurer la présidence semestrielle de l'Union. Le second chantier est plus médiatisé : les tractations s'accroissent afin de distribuer les postes.

Qui sera le nouveau Washington ?

Pour amuser la galerie, on insiste sur la "parité" ou le degré d'engagement "européen" des candidats potentiels. Plus sérieusement, on souligne également la nécessité de respecter un certain "pluralisme politique" : c'est une

exigence du Parlement européen, dont l'accord sera indispensable pour installer la nouvelle Commission. L'attention se focalise plus particulièrement sur la désignation du président du Conseil européen - l'instance réunissant les chefs d'État ou de gouvernement - élu pour deux ans et demie, dont le mandat sera renouvelable une fois. C'est un choix capital selon Valéry Giscard d'Estaing : « L'Europe doit rechercher et inventer son George Washington », rien de moins, avait-il lancé en 2008 ! Jacques Delors se montre plus réaliste : « Je n'étais pas partisan de la création d'un tel poste, mais si c'est ainsi, ce doit être un facilitateur et non un président à la française. Si c'est un président exécutif, qui veut représenter l'Europe partout, il y aura des conflits avec les autres chefs d'État et à l'intérieur des institutions. Cela amènerait plutôt une paralysie de l'ensemble qu'une avancée. » (Toute l'Europe, 22/10/2009) « Il y a un débat », reconnaît le président de la République, qui préférerait manifestement un « leader charismatique ». Nostalgique des six mois qu'il a passés à la tête de l'UE, il nourrit selon nous quelques illusions.

Convoitise

« Nous nous sommes mis d'accord avec Mme Merkel pour [...] soutenir le même candidat le moment venu », a-t-il révélé lors d'une conférence de presse. Aucun Français ne serait sur les rangs. Paris ne semble pas convoiter davantage la fonction de Haut Représentant. « Je ne crois pas que ce soit l'intérêt de la France de revendiquer ce poste », a déclaré Hubert Védrine (Europe 1, 12/10/2009). « Dans le système de Lisbonne, il y a un poste en tout pour la France et je comprends la position des autorités françaises, notamment du président, qui voudraient que la France ait le poste de commissaire pour le marché intérieur, y compris les services financiers. » Le chef de l'État entend confier ce portefeuille à Michel Barnier ; peut-on compter sur lui pour défendre les intérêts de la France ?

GRÉGOIRE DUBOST

CRISE DU LAIT



Le 19 octobre, les ministres européens de l'Agriculture ont adopté officiellement les mesures proposées - au moins formellement - par la Commission afin de soutenir la production laitière. Comme prévu, les achats publics de beurre et de lait écrémé en poudre seront poursuivis. La gestion des quotas est modifiée. Les gouvernements avaient déjà la possibilité d'acheter des quotas aux agriculteurs ; en cas de dépassement, ceux-ci devaient s'acquitter d'une

amende dont le montant était versé au budget de l'UE. À l'avenir, les États seront libres d'imposer un prélèvement à un seuil plus bas ; en outre, ils pourront conserver les sommes récoltées pour les affecter à la restructuration du secteur.

UNE EUROPE PLUS RÉACTIVE ?

Autre évolution notable : la Commission sera habilitée à prendre des mesures d'urgence en cas de forte perturbation du marché laitier, comme elle le fait déjà pour le sucre ou la viande bovine. En pratique, Bruxelles pourra ordonner un stockage de fromage en faisant l'économie d'une procédure interminable. « Une des leçons apprises cette année est que les problèmes urgents requièrent des solutions urgentes » signale Mariann Fischer Boel, le commissaire danois en charge de l'Agriculture. Il était temps de le découvrir. La machine administrative euro-

péenne n'est certes pas des plus réactives, puisqu'elle entend plus ou moins substituer l'impartialité des procédures à l'arbitrage politique. La création d'un fonds laitier européen fut la seule véritable surprise réservée aux producteurs : 280 millions d'euros devraient y être affectés en 2010. Selon M<sup>me</sup> Fisher Boel, c'est le prix à payer « pour mettre un terme aux manifestations dans les rues ». « Il ne me reste rien », a-t-elle déclaré en marge du Conseil des ministres. « Donc c'est fini, il n'est pas question qu'une délégation vienne me demander un euro de plus. » (Coulisses de Bruxelles, 20/10/2009) Eskil Erlandson, le ministre suédois de l'Agriculture et président du Conseil éponyme, a assuré que « de nombreux ministres [pouvaient] désormais rentrer chez eux avec en poche un message réconfortant à leurs producteurs laitiers ». Ce n'est pas vraiment le cas, si l'on en croit la réaction des syndicats. ■

## LES LEÇONS DE L'HISTOIRE

Le 9 novembre 1989, les joyeux coups de pioche et de marteau des Berlinoïses dans le "Mur de la Honte", encouragés par le violoncelle de Mstislav Rostropovitch, ne devaient pas automatiquement entraîner la réunification de l'Allemagne, qui, d'ailleurs n'allait être effective qu'un an plus tard le 3 octobre 1990. Sans les tractations tortueuses du chancelier de la RFA Helmut Kohl et du "réformateur" moscovite Mikhaïl Gorbatchev, sans non plus la naïveté du président François Mitterrand, la spécificité et l'autonomie de l'ex-RDA libérée, dans le sein d'une Allemagne neutre, pouvaient encore être envisagées. On assista au contraire à l'absorption économique, monétaire et sociale de la RDA par la RFA, et à l'entrée du tout dans l'OTAN. Le mythe de la Grande Allemagne au cœur de l'Europe réapparaissait... Pour le bien ni de la France, ni de l'Allemagne, ni de l'Europe.

### TOUJOURS EN DEVENIR

Il eût alors été sage de relire Jacques Bainville rappelant que la plus grande tâche de la politique de la France au long de l'Histoire lui avait été « imposée par le voisinage de la race germanique ». Aujourd'hui où l'aventure européiste met en péril la souveraineté de notre pays, le voisinage n'est-il pas plus difficile ?

Pas question d'entretenir un esprit de méfiance ombrageuse à l'égard de ces contrées d'outre-Rhin d'où nous sont venus tant d'artistes, de musiciens, de savants... Mais aussi le luthéranisme, le romantisme, le kantisme..

Ces peuples agrégés jadis à l'empire carolingien mais souvent réfractaires à la latinité, donc à l'idée romaine d'ordre, se sont souvent distingués par un individualisme foncier.

Toute la sagesse des Capétiens consista à contenir « les Allemandes » dans une sorte d'« anarchie princière ». Quand leurs intellectuels s'éveillèrent à l'idée d'unité - sous l'effet des dogmes de 1789, puis des rêves des deux Napoléon - ce ne put être en référence à une histoire commune inexistante, mais au nom d'une volonté de puissance, fondée sur la race et la langue, donc sur une idée de nation toujours en devenir, quelque chose d'imprécis et d'indéfini. Cette unité écrivait Maurras, « pour être maintenue, dut être tournée tout entière vers la conquête ou la spoliation de l'Europe. Un utilitarisme fiévreux dans sa forme, effréné dans ses visées, apportait sa compensation aux contraintes de l'unité ».

Les peuples ne changent pas en un clin d'œil. Les conditions de la paix en Europe non plus.

M.F.

□ 1989-2009

## Demain, l'Allemagne

**Le mur de Berlin s'est effondré il y a vingt ans, le 9 novembre 1989, ouvrant la voie à la réunification de l'Allemagne. Un pays aujourd'hui décomplexé, qui n'a pas l'intention de se faire oublier.**

Vingt ans après la chute du Mur, et quelques semaines après les dernières élections législatives, quel est le visage de la "nouvelle Allemagne" ? Au sortir de la guerre, c'est à Konrad Adenauer que revint la mission presque impossible, et pourtant menée à bien, de réintroduire l'Allemagne dans le concert des nations. Une Allemagne divisée et bientôt marquée dans sa terre, dans sa chair, par le cicatrice du Mur.

### Des souvenirs très forts

Ce mur, je l'ai vu construire. Lors de son érection, à Berlin, une nuit, trompé par l'obscurité, j'ai franchi la ligne à un endroit où le béton n'avait pas encore été coulé. La voiture où j'avais pris place a été entourée par les Vo-Pos. Avec sang-froid, la conductrice, une Américaine, a effectué un tête à queue. Les hommes qui nous entouraient ont fait un bond de côté. Sur les chapeaux de roue, nous avons réussi à repasser à l'Ouest. C'était en secteur français. Nous fûmes salués par les clameurs d'une foule massée autour du carrefour s'ouvrant à quelques mètres de la ligne de démarcation. Souvenirs très forts d'un épisode lointain.

Je ne referai pas ici l'histoire de cette Allemagne écartelée. À son égard, les sentiments des pays occupés par le Reich pouvaient témoigner d'une certaine dichotomie. Certains, tel François Mau-



« Ce mur, je l'ai vu construire. »

riac, disaient tellement aimer les Allemands qu'ils se réjouissaient qu'il y eut deux Allemagnes. Mais dans le contexte de la Guerre froide, la République fédérale était notre alliée. La forte personnalité d'Adenauer rassurait. C'était un Rhénan francophile. Au point qu'on prétend qu'à la fin de la Première Guerre mondiale, il aurait été une sorte d'"honorable correspondant" des services de renseignement français. Toujours est-il que le couronnement de l'alliance entre "les Germains et les Gaulois" fut la rencontre des "Burgraves" entre le général De Gaulle et Adenauer. Aujourd'hui, ce n'est

plus un Rhénan catholique qui incarne l'Allemagne, mais un chancelier protestante venu de l'Est.

### Une Allemagne décomplexée

Depuis Helmut Kohl, les chanceliers allemands n'ont pas connu la guerre. Il s'ensuit une décomplexion apportant un autre regard sur les affaires du monde. Longtemps après l'alliance des "Burgraves", les présidents français ont vécu en couple avec les chanceliers allemands. On se souviendra du duo formé par Valéry Giscard d'Estaing et Helmut

Schmidt, de celui réunissant François Mitterrand et Helmut Kohl. Sans parler de Jacques Chirac et de Gerhard Schröder. Actuellement, le couple Sarkozy-Merkel existe mais les liens paraissent distendus. Le chancelier réserve des regards plus énamourés à la Maison Blanche et au Kremlin qu'à l'Élysée. Le langage du cœur ? Assurément celui du commerce.

### Nations Unies

On a perdu jusqu'à la mémoire du temps où le réarmement allemand suscitait les passions les plus enflammées. Aujourd'hui, plus de huit mille soldats allemands dans les Balkans et en Afghanistan œuvrent sur les terrains d'opération. L'Allemagne a renoué avec ses orientations traditionnelles qui la portent à se tourner vers la *Mitteleuropa*. Mais elle est également intéressée par le Proche-Orient. Malgré, ou à cause du poids du passé et de l'horreur de la Shoah, Angela Merkel a entrepris d'établir des relations structurelles avec Israël. Des sommets se tiendront deux fois pas an. On assure que le chancelier n'hésite pas à exercer un droit de critique sur la politique israélienne. Jusqu'ou, là est la question...

En résumé, une Allemagne décomplexée, avec demain une coalition démocrate-chrétienne libérale, veut occuper toute sa place sur la scène internationale. Ce qui se traduit pas une prétention affirmée, revendiquée. L'Allemagne entend bénéficier d'un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies. La partie est jouable mais pas jouée. S'il s'élargit, le Conseil ouvrira peut-être ses portes à une puissance non-européenne. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, représentée ou non, l'Allemagne d'Angela Merkel ne se fera pas oublier. Il importe d'en être conscient.

CHARLES-HENRI BRIGNAC

## L'ALLEMAGNE ET LA FRANCE



Le danger que pouvait représenter pour la France une Europe politique ressemblant à l'ancien Empire romain germanique était l'une des préoccupations majeures de Pierre Pujo. « Ce serait la fin de l'exception française », écrivait-il dans L'AF 2000 du 19 octobre 2000, avant de donner cette explication autant historique que prémonitrice : « Les Allemands, en revanche, seraient à l'aise dans une Europe fédérale. Ils ont en effet une autre tradition politique que la France. La nation allemande, de Fichte à Hitler, évoque pour beaucoup d'entre eux le cauchemar d'une Allemagne rassemblée effaçant ses différences internes et construisant une puissance orgueilleuse et impérialiste. La nation française, elle, a été constituée au cours des siècles, par le patient labeur

des rois capétiens. Elle a été un facteur d'équilibre et non de désordre en Europe - si l'on excepte la période révolutionnaire et napoléonienne. Elle possède une justification que n'a pas la nation allemande toujours en plein devenir. [...]

Les Länder [pour les Allemands] correspondent à des États historiques identifiés souvent à des dynasties. Ils ne voient aucun inconvénient à l'affaiblissement de l'État allemand du fait de l'intégration européenne, au contraire. [...] Les régions françaises sont, elles, les héritières des anciennes provinces du royaume de France. Elle ne sauraient revendiquer pour elles l'autonomie. Elles ont pour défenseur naturel l'État français face à l'étranger. Il est donc vain de vouloir soumettre la France et l'Allemagne à une même constitution "européenne". La France y perdra ses libertés. »

### VERS UNE EUROPE DES RÉGIONS ?

Dans ce même numéro, le professeur François-Georges Dreyfus, nous ayant accordé un entretien, se montrait tout aussi réaliste mais confiant en l'avenir. « Si l'Allemagne domine politiquement c'est que les Européens veulent bien être dominés. » Pour ce qui est du danger d'une Europe des régions, calquée sur les Länder allemands, il remarquait que les Länder, très inégaux entre eux

ne pourraient servir de modèle et il ajoutait : « Je ne vois pas à l'heure actuelle les nations s'effacer aussi facilement. » Le professeur Dreyfus ne croyait pas non plus, du moins dans l'immédiat, à l'irruption d'un quatrième Reich : « Souvenons-nous que l'Allemagne est surtout forte des erreurs que la France a commises dans sa politique européenne. La première fut celle de Talleyrand en 1815, qui laissa la Prusse prendre pied sur la rive gauche du Rhin. »

### LES ERREURS DE LA FRANCE

« La deuxième fut celle de Napoléon III. En 1869, les électeurs bavarois refusaient toute politique de rapprochement avec la Prusse. Sans les provocations de Napoléon III il n'y aurait jamais eu d'unité allemande, mais une espèce d'axe Paris-Munich-Vienne. Il y aurait eu la confédération de l'Allemagne du Nord qui existait depuis 1867 et il y aurait eu une confédération de l'Allemagne du Sud alliée à la France et à l'Autriche.

La troisième erreur fut évidemment de faciliter la tâche de l'Allemagne de manière invraisemblable par le traité de Versailles (1919), traité aberrant qui supprima l'empire des Habsbourg. »

C'est évidemment toujours le drame du manque chez les hommes politiques français de vues d'avenir et de volonté politique... ■

■ SUISSE

# L'aventureuse querelle des minarets

Une votation interviendra en Suisse fin novembre, organisée à la faveur d'une initiative populaire afin d'interdire la construction de minarets. L'opinion publique serait majoritairement hostile à cette proposition si l'on en croit les sondages. Mais le débat pourrait agiter le pays et froisser des capitales étrangères.

Quatre minarets se dressent actuellement en Suisse, dont un à Genève ; deux projets de construction sont en suspens, dans les cantons de Berne et de Saint-Gall. Si les citoyens suisses répondent majoritairement "oui" lors de la votation du 29 novembre, les associations culturelles musulmanes ne pourront plus faire édifier de nouveaux minarets sur le territoire de la Confédération.

## L'UDC prend ses distances

Cette votation résulte d'une initiative populaire lancée en mai 2007 par un comité dit d'Egerkingen, une localité soleuroise. Ce comité est composé de membres de l'UDC et d'un petit parti de tendance évangélique, l'Union démocratique fédérale. Cependant, plusieurs dirigeants de l'UDC affirment que leur parti ne contribue pas financièrement à la campagne du comité d'initiative. Christoph Blocher s'est distancié du texte soumis à la votation, de même que le conseiller fédéral Ueli Maurer.

Pour être valable, une initiative populaire doit réunir au moins 100 000 signatures. Or le comité d'Egerkingen a remis à la chancellerie fédérale, en juillet 2008, l'initiative revêtue de 114 895 signatures attestées par les communes. Le texte, concis, demande l'inscription dans la constitution fédérale d'un alinéa stipulant que « la construction de minarets est interdite ». Il y a un an, la plupart des médias suisses envisageaient avec scepticisme le cheminement de cette initiative. Car devant le tollé sus-



cité dans les milieux confessionnels et une partie du monde politique, le parlement fédéral avait encore la possibilité constitutionnelle de déclarer irrecevable un texte jugé attentatoire à la liberté de culte et, de ce fait, en contradiction avec la Convention européenne des droits de l'homme. Finalement, entre le droit international et le droit populaire, les parlementaires ont choisi, à la manière helvétique : l'initiative antiminarets est bien soumise au peuple, le 29 novembre, mais le parlement en recommande le rejet, comme d'ailleurs le Conseil fédéral.

Selon les derniers sondages, certes d'une fiabilité discutable, l'opinion publique serait majoritairement sur la même ligne que les autorités fédérales et les représentants des Églises officiellement reconnues, principalement la catholique romaine et la réformée évangélique. Près de 53 %

des citoyens rejetteraient l'initiative, contre 34 % d'avis favorables, les 13 % restants étant encore indécis.

## L'affiche qui dérange

Ces positions peuvent-elles sensiblement bouger d'ici à la fin du mois ? Sauf événement traumatisant, c'est improbable. Encore que les camps antagonistes peinent à se dégager de l'émotionnel et du débordement verbal. Ainsi la campagne a-t-elle été jusqu'à présent parasitée par une polémique qui s'est focalisée sur une affiche du comité d'Egerkingen, laquelle représente une forêt de minarets noirs et une silhouette féminine revêtue de la burqa, le tout se profilant sur le drapeau rouge à croix blanche.

Qualifiée de « haineuse » par les adversaires de l'initiative, cette affiche porterait atteinte

« à la paix religieuse et aux droits de l'homme ». Pas du tout, explique-t-on dans le camp du "oui", car « le minaret n'est pas mentionné dans le Coran » ; cette construction serait d'abord « un symbole de pouvoir politico-religieux ». Au demeurant, précise-t-on dans les mêmes milieux, l'initiative « ne restreint pas la liberté de croyance, qui est garantie dans la constitution comme un droit fondamental ».

## Les dommages potentiels

En somme, à en croire les partisans de l'initiative, leur démarche ne serait pas dirigée contre l'exercice du culte musulman, mais uniquement contre l'édification de minarets jugés ostentatoires et déplacés dans un pays de tradition chrétienne. D'autant qu'il n'y a pratiquement pas de réciprocité dans les pays mahométans. Alors, cette dispute ne serait-elle qu'une tempête dans un verre d'eau ? Pas vraiment. Les municipalités disposant d'un droit de regard sur l'affichage public, plusieurs villes ont interdit l'affiche controversée ; c'est le cas, par exemple, de Lausanne, Neuchâtel ou Bâle. En revanche, Zurich, Genève et Bellinzzone l'ont autorisée. Le comité d'Egerkingen a décidé de recourir contre les interdictions et de placarder dans les villes "prohibitionnistes" une nouvelle affiche avec la mention "censure".

Bien sûr, cette agitation ne relève pas du seul folklore démocratique dans un pays, la Suisse, où la question de la liberté religieuse réveille chez certains le souvenir incongru du *Kulturkampf*

(au XIX<sup>e</sup> siècle, une loi vaudoise interdisait la construction de clochers à la minorité catholique du canton). Mais les autorités politiques ont d'autres motifs d'inquiétude, plus actuels.

Bien qu'irrités par les accents de la campagne, les quelque 350 000 musulmans de Suisse, dont 57 % proviennent des Balkans, observent dans l'ensemble une opportune retenue. Il n'empêche, il faut compter avec les exceptions, des triblions comme Tariq Ramadan qui se répand en formules acides contre la Suisse, son pays d'adoption taxé de dérive populiste. Et cela au moment où la Confédération est en butte aux foudres du colonel Kadhafi.



Tariq Ramadan se répand en formules acides contre son pays d'adoption.

Il se pourrait en outre que, par un phénomène d'engrenage, la tonalité de la campagne finisse par exaspérer des dirigeants arabes jusqu'alors plutôt bien disposés à l'égard de la Suisse. *A fortiori* si l'initiative était approuvée. La conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, en charge des affaires étrangères, a du reste rappelé que « les pays musulmans font partie de nos clients ». Nombre de responsables politiques ou économiques de ces pays sont même de très bons clients, avides de produits de luxe. Une préoccupation mercantile qui, jusqu'à présent, n'a pas fait retomber la fièvre de cette querelle aventureuse.

GUY C. MENUSIER

## LE BATEAU IVRE



Ce titre rimbaldien traduit on ne peut mieux l'état des libéraux francophones en Belgique. Leur président, Didier Reynders, a gagné les élections en 2007 et perdu celles de 2009 ; la Roche tarpéienne a succédé au Capitole. La leçon est éternelle : on lui trouvait toutes les vertus, on lui découvre tous les vices ; à l'intelligence brillante, on ajoute le qualificatif d'arrogant. Le pouvoir isole. Une fronde naît, s'amplifie, déferle. Les "conjurés" se retrouvent dans un hôtel bruxellois, le Renaissance ; ils s'empa-

rent de ce nom prometteur. Parmi eux, un certain nombre de parlementaires. Parmi eux, et c'est là l'essentiel, les Michel père et fils : Louis, le commissaire européen ; Charles, le ministre de la Coopération.

## UNE VIEILLE RIVALITÉ

Louis Michel, à la mort de Jean Gol - autocrate tout puissant - en 1994, s'était emparé du parti. Il avait coiffé sur le fil le poulain du défunt, Didier Reynders. Lorsqu'à son tour, en 2004, Louis Michel céda la place, ce fut Reynders qui y accéda... avec dix ans de retard. Ambiance. Dans les coulisses, les deux clans marquent leurs positions. Pour la première fois, ils se sont affrontés. Durement. Une longue nuit de négociations a permis de conclure... provisoirement. Après les élections législatives de 2011, le cumul sera interdit. D'ici là,

Didier Reynders demeurera vice-Premier ministre, ministre des Finances, et président du mouvement réformateur. Concession aux rebelles, Willy Borsus, décrit comme un "florentin fidèle au clan Michel", deviendra l'un des vice-présidents en charge de la vie interne du parti.

Charles Michel, devant les micros tendus, affirma : « *Personne n'a perdu...* » Ce qui suppose que les rebelles n'ont pas gagné. Pour donner une idée du climat, ce mot de Daniel Ducarme, un ancien président du parti, à Willy Borsus, le nouveau vice-président qui disait son « respect » à Didier Reynders : « *Ton respect, Willy, je le crache par la fenêtre.* » Comme l'a laissé tomber avec désenchantement Didier Reynders, confirmé mais fragilisé : « *Cela laisse des traces...* »

CHARLES-HENRI BRIGNAC

## IMBROGLIO BELGE



ENSEIGNEMENT - Une séance sans histoire au parlement flamand. De la routine : on ronronne, on sommeille, on vote. Soudain, un article additionnel est avancé ; il stipule que, désormais, huit établissements scolaires du primaire en périphérie bruxelloise, avec leurs trois mille élèves francophones, seront soumis à l'inspection pédagogique... flamande. Or ces établissements relèvent, en vertu d'accords déjà anciens, de la communauté française, bien que situés en territoire flamand dans les com-

munes "à facilités" (où l'on peut obtenir, par exemple, des papiers administratifs en français). Frémissement sur les bancs du parlement flamand et vote à l'unanimité moins la voix de l'unique élu francophone. D'où l'émoi et la colère de la Belgique francophone dénonçant un "coup de force" tendant à faire disparaître ces écoles... Aussi les francophones font-ils appel à la Cour constitutionnelle. Le ministre flamand de l'Enseignement tempère et minimise : ces écoles relèvent peut-être de la communauté française mais elles « se situent en territoire flamand et sont financées par la communauté flamande ». Reste que des inspecteurs flamands vont avoir à juger de la conformité des programmes avec ceux prévus... par la communauté francophone. Un imbroglio... à la belge.

CH.-H. B.

## LA PRINCESSE ASHRAF PAHLAVI



Le Mémorial des Rois, sous la présidence de Chahpour Sadler, a organisé ce 25 octobre un colloque en l'honneur de la princesse Ashraf Pahlavi, sœur jumelle du shah d'Iran. On ne sait trop ce qu'il faut le plus admirer en elle : son audace, son courage, sa modestie ou sa rigoureuse discipline dynastique. Son action peut se comparer aux faits d'armes les plus glorieux relatés dans le *Livre des rois* de Firdousi.

### DEVANT STALINE

En effet, au lendemain de ce qu'il est convenu d'appeler la Deuxième Guerre mondiale, les troupes d'occupation anglaises et américaines qui stationnaient en Iran évacuèrent son territoire. L'armée soviétique demeurait et patronnait les républiques fantômes d'Azerbaïdjan et du Kurdistan. C'est alors que la princesse Ashraf demanda à se rendre à Moscou pour rencontrer Staline. Elle fut reçue en audience par le maître du Kremlin. Cette rencontre prévue pour dix minutes dura deux heures et demie ; toutes les revendications de la princesse furent exaucées à la fin de l'audience Staline s'écria : « *Ana prayda patriot !* » ("c'est une vraie patriote") et il fit porter un manteau de zibeline à la résidence moscovite de la princesse. Beaucoup plus tard, au milieu de la crise provoquée par les agissements du Premier ministre, elle porta, malgré les risques qu'elle encourait de la part de ses sbires, un message essentiel et ultrasecret qui soutint la révolte populaire contre le coup d'État du docteur Mossadegh.

On ne saurait non plus passer sous silence son activité efficace en qualité de présidente du comité consultatif pour la Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme. Firdousi déclare : « *L'intelligence est le plus grand de tous les dons de Dieu et la célébrer est la meilleure des actions.* » Cela est évidemment contraire au terrorisme des "islamistes" et à tous les terrorismes.

PERCEVAL

### À LIRE

\* Princesse Achraf Pahlavi : *Visages dans un miroir, la sœur du Shah témoigne* ; Robert Laffont, 1980.

\* Mohammad Reza Pahlavi : *Réponse à l'histoire* ; Albin Michel, 1979.

## ÉTATS-UNIS

# Sous la cocaïne, le terrorisme

Par la frontière sud, s'implantent aux États-Unis des réseaux terroristes aidés par les cartels de la drogue, peuplés de taupes qui attendent un signal pour entrer en action. Mais les pouvoirs publics ne bougent pas.

Le Hezbollah et Al-Qaeda utilisent les voies d'accès ouvertes par les cartels de la drogue mexicains pour pénétrer aux États-Unis. En soi, l'information n'a pas surpris les spécialistes du FBI et de la CIA. Il était logique que l'organisation chiite libanaise et la centrale terroriste fondée par Ben Laden s'intéressent aux couloirs clandestins qui aboutissent au cœur du territoire américain, leur cible privilégiée. Ce qui frappa les responsables de la sécurité à Washington fut de constater, une fois de plus, à quel point cette frontière sud est devenue une poudrière, le cône de déjection de tous les trafics et de tous les dangers.

### La drogue n'est qu'un moyen

Ce glacis de 3 500 kilomètres de long apparaît comme l'ultime rempart du pays. S'il saute, ce sera l'invasion massive, écrasante. Aucune loi fédérale n'est suffisamment efficace pour retenir puis évacuer des vagues déferlantes. La frontière reste donc encore un symbole. Le symbole de l'impuissance de la Maison Blanche et de l'imposture du Congrès. Tous deux s'ingénient à perdre la guerre de la cocaïne. Et tous deux devront très vite comprendre une autre guerre qui s'annonce : celle des terroristes.

Les cartels considèrent le Hezbollah et Al-Qaeda comme des "clients". Des clients qui profitent des corridors sécurisés, des filières complètes, des jalons éprouvés et des bases arrière que les seigneurs de la blanche ont mis parfois des décennies à creuser, à consolider. Tout ce lent travail se paie fort cher. Aucun chiffre crédible n'a pour l'instant filtré,



Les islamistes sont les clients des cartels de la drogue.

mais selon certains témoignages, les cartels empochaient à chaque opération des dizaines de millions de dollars.

### Bombe à retardement

Somme rondelette que les deux organisations moyen-orientales se procurent en acheminant le seul produit local financièrement explosif : la drogue. Coup double : elles remplissent leurs caisses et empoisonnent l'ennemi. Mais pour le Hezbollah et Al-Qaeda, la drogue n'est qu'un moyen. Leur objectif à long terme reste l'implantation durable de réseaux à travers tout le territoire américain. Des réseaux hiérarchisés, pourvus de tous les fonds nécessaires à une vie pour l'instant clandestine. Des réseaux peuplés de "taupes" qui attendent un signal pour entrer en action.

« *Les États-Unis se trouvent désormais en face d'une guerre et d'une bombe à retardement* »,

affirme Michael Braun, aujourd'hui à la retraite mais qui fut pendant une dizaine d'années chef des opérations à la DEA (Drug Enforcement Administration). « *La guerre est devenue une lancinante gangrène contre laquelle le gouvernement d'Obama n'a pas l'air de vouloir sortir de la routine et des demi-mesures. Mais l'autre menace, celle dont on ne parle pas assez, est cette infection du pays par des militants prêts à tout. Ils sont en train de mettre en place une bombe. Elle explosera quand ils le jugeront utile. Ils ont le temps, l'argent, l'immense réservoir de complicités potentielles que représentent les six millions d'Arabes établis aux États-Unis et une tentaculaire diaspora (chiite et sunnite) installée depuis longtemps en Amérique latine. Notre lutte apparaît titanesque. Nous devons infiltrer les groupes, remonter les filières, démanteler les réseaux et comprendre le maillage étroit qui rassemble toutes ces*

organisations. Il n'existe plus de cloisonnement entre la drogue, les armes et les terroristes. Tout est mêlé : les milliards de la coke et l'islamisme radical. »

C'est au cours des mois qui suivirent la pulvérisation des tours jumelles de Manhattan, le 11 septembre 2001, que les autorités américaines constatèrent l'arrivée clandestine d'individus moyen-orientaux dans les États frontaliers. Au début, ils n'étaient qu'une poignée par jour. Mais dès 2003, l'arabisation des vagues d'illégaux devint un élément déterminant. Le pays se voyait investi par un nouveau courant sans que les pouvoirs publics ne bougent.

### Laxisme résigné

Là encore, ni la Maison Blanche ni le Congrès ne daignèrent conférer au problème sa juste gravité. Obama donne maintenant l'impression de vouloir suivre la même politique que son prédécesseur : effets d'annonces et laxisme résigné. On navigue entre ces deux pôles avec juste le minimum d'étonnement courroucé lorsque surgit un événement un peu spectaculaire.

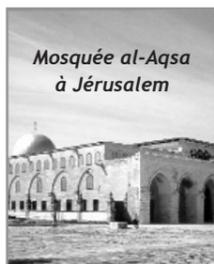
La preuve par Abdullah al-Nafisi. Dissident koweïtien, idéologue respecté et recruteur actif, al-Nafisi évolue dans les cercles très proches de Ben Laden. Au début de l'été, al-Nafisi lança un cri de guerre. Dans une vidéo diffusée par la chaîne télévisée *Al Jazeera*, le dissident boutefeux annonça qu'Al-Qaeda allait tuer plus de 300 000 Américains en moins d'une heure. L'arme chimique ferait-elle son entrée en scène ? « *Ne croyez pas que les responsables d'Al-Qaeda restent confinés dans des grottes d'Afghanistan, claironnant. Nous avons des scientifiques, des laboratoires. Et des militants qui n'auront pas peur d'éparpiller dans les jardins de la Maison Blanche deux kilos d'anthrax foudroyant.* » Réaction de "Mme Sécurité", Janet Napolitano : « *Nous prenons cette menace au sérieux.* » Bien sûr. Et alors ?

De notre correspondant aux États-Unis  
PHILIPPE MAINE

## UN COLLOQUE SUR LA PALESTINE

L'Action Française fut le premier journal, dans les années vingt, à s'élever contre l'installation des sionistes au Proche-Orient. Sous la plume de Roger Lambolin, elle avertit l'opinion publique de ses conséquences tragiques. Soulignant le désir de justice des Palestiniens, nous rendons compte d'un colloque organisé le 10 octobre au Sénat

par le Comité de vigilance pour une paix réelle au Proche-Orient (CVPR). Les discussions ont été ouvertes par son président, M<sup>e</sup> Buttin, par M<sup>me</sup> Cerisier, sénateur, et par M<sup>me</sup> Hind Khoury, délégué général de la Palestine en France. Tous trois ont reconnu que la paix était plus éloignée que jamais car les Israéliens, au mépris du droit in-



Mosquée al-Aqsa à Jérusalem

ternational, continuent de s'approprier la Cisjordanie et d'enfermer les Gazaouis. Pierre Lafrance a rappelé *in fine* ces propos de Shimon Peres : « *Négocions, et pendant ce temps-là, colonisons.* »

### DEUX ÉTATS POUR DEUX PEUPLES ?

De toute façon, comme l'a dit M. Hitti, ambassadeur de la Ligue arabe à Paris, il n'y a plus rien à négocier. Le slogan "deux États pour deux peuples" est un mensonge parce que les Palestiniens n'occupent plus que quelques misérables bantoustans. Les Israéliens poussent aux affrontements interpalestiniens, comme l'a souligné M. Balawi ; ainsi ont-ils le prétexte de ne pas avoir d'interlocuteurs arabes. Leur stratégie consiste aussi à transformer un conflit politique en conflit religieux comme l'a dit M. Labadi : ils opposent aux Arabes, supposés tous ignares et terroristes, les judéo-chrétiens, amalgame faux et stupide contre lequel ne cesse de s'élever le père Lelong dont nous avons noté la présence à ce colloque. Le Pr. Jouve a ap-

pelé au respect du droit international. M<sup>me</sup> Jasser a parlé de la résistance culturelle des Palestiniens ; l'ambassadeur Essel de Gaza où il s'est rendu cet été ; MM. Fisher et Medouki de l'acharnement des Palestiniens à conserver leurs terres. M<sup>me</sup> Martin-Gaudy, de retour de Cisjordanie, a expliqué la démarche des occupants, qui espèrent décourager les Arabes et les conduire à émigrer. M<sup>e</sup> Abu-Nassar, notaire à Nazareth, et Bernard Sabella, membre du Conseil législatif palestinien, ont évoqué les chrétiens qui ne représentent plus guère qu'un pour cent de la population. Les Palestiniens ont cependant apprécié la venue de Benoît XVI, celui-ci ayant rappelé la nécessité de résoudre le problème des réfugiés pour arriver à une paix juste et durable. Malheureusement, les droits les plus élémentaires des Palestiniens sont foulés aux pieds ; ce sont ces crimes qu'il faut dénoncer afin que les guerres et le terrorisme, fruits de l'injustice, disparaissent au Proche-Orient.

YVES LENORMAND

□ TUNISIE

# Le dernier mandat du président Ben Ali

Injustement décriée par certains occidentaux, la Tunisie fait figure de modèle par sa résistance à l'islamisme et sa prospérité économique. Tandis que des nouvelles alarmantes proviennent du monde arabo-musulman, il faut souhaiter bonne chance à M. Ben Ali.

Le président Zine el-Abidine Ben Ali vient d'être réélu, avec 89,62 % des voix, à la tête de la Tunisie. Selon la constitution tunisienne, ce cinquième mandat sera le dernier. Au prochain scrutin présidentiel, il aura dépassé les soixante-quinze ans et ne sera plus éligible.

## Les mots ont-ils un sens ?

Cette élection a été le prétexte pour quelques bien-pensant d'attaquer la Tunisie avec leur mauvaise foi habituelle. Une "grande" signature de la presse matinale a même été jusqu'à qualifier le régime politique de ce pays de « totalitaire », et une autre d'« autocratie orientale ». Pour certains les mots n'ont plus de sens. Que reproche-t-on, en vérité à ce pays ? D'être en fait un rempart contre la déferlante de l'islamisme radical et subversif - tellement bien en cour dans certains milieux intellectuels occidentaux, surtout français - un modèle de développement dans l'ordre et la sécurité. Autant de crimes impardonnables.

Depuis la fin des années quatre-vingt, la Tunisie connaît un taux de croissance de 6 à 8 % et en cette année de crise mondiale, il devrait être de 4 %. Selon les critères des Nations Unies, 4 % de la population vivent au-dessous du seuil de pauvreté, taux que même certains pays occidentaux lui envient, puisqu'il est de 7 % dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Grâce à un système



Au prochain scrutin présidentiel, le président Ben Ali aura dépassé les soixante-quinze ans et ne sera plus éligible.

de solidarité nationale, la grande majorité des Tunisiens sont propriétaires de leur logement. La classe moyenne représente, selon ces mêmes critères de l'ONU, 70 % de la population. L'analphabétisme est en voie de disparition. Les investissements étrangers affluent, au point de permettre aux autorités de pratiquer une politique sélective. Quant au tourisme, il séduit des millions d'Occidentaux qui se rendent chaque année dans

ce pays si accueillant et chaleureux ; ils pourraient témoigner de la « pesanteur » du « système totalitaire » et de l'« autocratie orientale » qui y règnent. Les journaux et périodiques français qui répandent régulièrement leur fiel sur ce pays y sont en vente libre et bien exposés dans les kiosques ! On circule, on vit, on s'amuse avec une liberté et dans un climat de sécurité que nous aurons parfois à envier.

Aucun pays arabe et même musulman, y compris la Turquie "laïque", n'accorde à la femme la place qu'elle a en Tunisie, tradition inaugurée sous Habib Bourguiba : actuellement, 25 % des députés tunisiens sont des femmes (quel est le pourcentage en France et en Belgique, messieurs les censeurs de Saint-Germain-des-Prés ?). On ne compte plus les femmes ministres, ambassadeurs, présidents de sociétés d'État...

## Népotisme

Ces résultats n'ont été acquis que grâce à une politique d'autorité. Le tableau n'est certes pas sans tache. On reproche surtout à ce pays un certain népotisme régnant dans l'appareil d'État, appuyé sur l'épouse du président. Les démocraties occidentales sont-elles bien placées pour donner des leçons en la matière ?

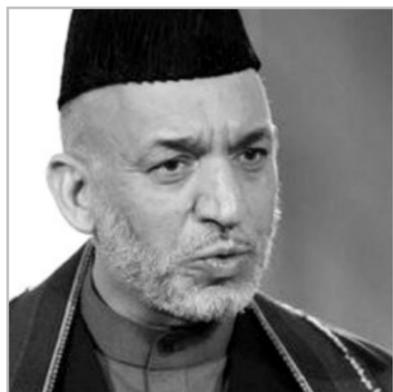
La Tunisie est le pays arabe et africain le plus avancé. Sa résistance contre la subversion islamiste constitue un modèle. Ses problèmes sont, néanmoins, immenses. Cela vient de son avancée, de sa politique internationale équilibrée. Espérons que son président, comme il vient de le promettre, opérera les corrections indispensables au cours de ce dernier mandat. Les nouvelles alarmantes venant du monde arabo-musulman sont suffisamment nombreuses. Souhaitons donc bonne chance à ce pays ami et bonne route à M. Ben Ali.

PASCAL NARI

## LA FRANCE EN GUERRE

Entendu par la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale le 7 octobre, le général Georgelin, chef d'état-major des armées (CEMA), a commenté la situation en Afghanistan : « 2009 a été marquée par le redéploiement de notre dispositif. À compter de novembre, nous concentrerons nos moyens dans les districts de Surobi et de Kapisa pour y conduire des actions coordonnées de sécurisation des villages et de développement local. Agissant en liaison avec les forces de sécurité et les autorités afghanes, la France estime pouvoir ramener ces districts sur la voie de la stabilité dans les deux prochaines années. » Nous voudrions partager son optimisme. « Je me suis rendu sur ce théâtre à plusieurs reprises », poursuit le CEMA. « Je ne retrouve pas toujours sur le terrain les descriptions faites dans la presse, notamment anglo-saxonne. [...] La situation s'améliorera effectivement si nous parvenons à coordonner plus efficacement les actions civiles et militaires et à établir la confiance des Afghans dans leur administration locale... » Vaste programme, d'autant plus difficile à mener à bien qu'il faudra peut-être compter avec l'incompréhension de l'opinion nationale. Plusieurs familles de Français tués dans l'embuscade d'Uzbin ont porté plainte pour « mise en danger délibéré de la vie d'autrui ». Cela participe d'une "désacralisation de la mort du soldat" dont le chef de l'État devrait s'inquiéter, au moment où il renonce à célébrer l'armistice de 1918. ■

## UN ÉTRANGE SCÉNARIO EN AFGHANISTAN



Le scrutin présidentiel du 20 août dernier n'avait pas permis l'élection d'un président. Le chef de l'État sortant M. Hamid Karzai (photo) avait obtenu 54 % des voix. Mais, en raison des fraudes massives constatées, ce chiffre a été ramené d'abord à 47 % et, enfin, à 49,67 %, puisque les votes de nombreuses urnes ont été annulés.

Sous la pression de la communauté internationale, qui a déboursé deux cents millions de dollars pour l'organisation de

cette élection devant marquer le "triomphe de la démocratie" en Afghanistan, un second tour devait être organisé le 7 novembre. Il aurait dû opposer les deux personnalités arrivées en tête, le président sortant et le docteur Abdullah Abdullah, ancien ministre des Affaires étrangères de Karsai et bras droit du mythique commandant Shah Massoud, héros national afghan. Il est à noter que le docteur Abdullah était arrivé en tête dans la capitale, Kaboul, où le scrutin a été pratiquement sans tache.

## ÉLECTION SANS COMPÉTITION ?

Voilà que ce dimanche 1<sup>er</sup> novembre, le docteur Abdullah vient de se retirer de la compétition sous prétexte que les garanties nécessaires pour en assurer la liberté et le respect des votes n'étaient pas assurées. Ce en quoi il ne semble pas avoir tout à fait tort.

C'est un cas de figure extrêmement compliqué qui se présente ainsi. Il devait y avoir une élection sans compétition, donc sans intérêt réel, dans des conditions politiques et de sécurité très difficiles et, par voie de conséquence, sans un impact significatif sur l'avenir du pays. L'autorité d'un président "élu" sans com-

pétition par une infime minorité de la population ne pourrait qu'être limitée. Lundi matin, la commission de contrôle des opérations électorales, organe gouvernemental, a déclaré qu'un second tour serait sans objet. Selon des sources américaines, c'est Washington qui aurait obtenu cette décision.

Solution de moindre mal, qui arrange en définitive tout le monde. Un scénario catastrophique de scrutin pratiquement sans électeurs a été évité. La situation politique n'en demeure pas moins dans l'impasse. Une solution de véritable union nationale s'impose donc plus que jamais.

## SOUS LA COUPE DES TALIBAN

Par suite d'une série d'erreurs maintes fois analysées dans ce journal, l'Afghanistan délivré, libéré de la mainmise des taliban est en train de retomber progressivement sous leur coupe. Les islamistes - les taliban et les hommes de Hikmetyar, girouette de Téhéran - bien que sunnites, contrôlent pratiquement 50 % du territoire. Dans les grandes villes, surtout à Kaboul et à Kandahar, ils font régner l'insécurité et la terreur. L'armée afghane et les forces internationales n'arrivent pas à rétablir la situation. En un mot, la situa-

tion ressemble de plus en plus à celle du Vietnam avant la défaite américaine. La constitution d'un gouvernement légitime à l'autorité politique incontestée aurait été une pièce maîtresse dans le processus de normalisation de la situation. Ça ne sera pas le cas.

## LA POUDRIÈRE DU MONDE

Washington et ses « stratèges aveugles » - l'expression est de Maurice Druon - doivent regretter leur opposition au rétablissement de la monarchie en Afghanistan, régime souhaité par la majorité des Afghans après la libération du pays. Il manque à ce pays l'arbitre impartial au-dessus des querelles et des divisions. Ce ne sont pas quelques diplomates et militaires occidentaux, étrangers aux langues, à la culture et aux traditions du pays, qui vont pouvoir jouer ce rôle. L'avenir immédiat du pays semble donc sombre : inextricable sur le plan politique, pratiquement désespéré sur le plan militaire. Il faudra suivre la situation avec une extrême vigilance. L'arc de l'Asie du sud-ouest - Palestine, Irak, Iran, Afghanistan, Pakistan - devient la poudrière du monde.

P.N.

□ CETTE ANNÉE-LÀ

## 1248 : En route pour la Croisade

Tandis que les princes et les seigneurs avaient de plus en plus recours à son arbitrage, Louis IX préparait la croisade qu'il avait juré d'entreprendre quatre ans plus tôt. On venait juste d'apprendre que les Turcs avaient pris Jérusalem...

Cette année-là, la vingt-deuxième de son règne, Louis IX, trente-quatre ans, s'embarquait pour la croisade. Le temps était venu, dit Jacques Bainville, de « pousser les qualités de la race capétienne jusqu'à la sainteté ».

### Pieux et juste

Depuis son accession au trône (voir L'AF 2000 du 15 octobre), il s'était nettement affranchi de la tutelle très autoritaire de sa mère Blanche de Castille et avait déjà révélé son âme de chef volontaire, toujours pieux et juste. Tandis qu'il apaisait avec beaucoup d'humanité le drame du Midi languedocien, le roi anglais Henri III, pourtant son beau-frère, n'avait pas hésité à encourager les féodaux français à la rébellion. Ce Plantagenêt, arrière-petit-fils de la trop légère Aliénor d'Aquitaine, admettait mal qu'Alphonse, frère de Louis, fût investi du comté de Poitiers. Une guerre s'en était suivie, mais Louis avait bien vite, au pont de Taillebourg sur la Charente en 1242, puis à Saintes la même année, infligé une bonne leçon à Henri III ainsi qu'à ses turbulents comparses, le Poitevin Hugues X de Lusignan et le Languedocien Raymond VII, comte de Toulouse, encore mal consolé d'avoir dû céder devant l'ordre capétien...

Puis s'était réchauffée la querelle du sacerdoce et de l'Empire, autrement dit entre le pape Grégoire IX, puis son successeur Innocent IV, et le terrible empereur germanique Frédéric II de Hohenstaufen. Prudent, pieux mais non clérical, Louis XI n'avait pas engagé la France aux côtés du pape, plaidant même pour la levée de l'excommunication de Frédéric. Il n'en avait pas moins fait reculer ce dernier qui avait osé tenter un coup de force contre le pape.



Le moment approchait du grand héroïsme. Saint Louis allait percer sous Louis IX.

Tandis que les princes et les seigneurs avaient de plus en plus recours à son arbitrage, le souci essentiel de Louis était alors de préparer la croisade qu'il avait juré d'entreprendre en 1244 au sortir d'une très grave maladie. On venait juste d'apprendre que les Turcs avaient pris Jérusalem et massacré les chrétiens réfugiés dans l'église du Saint-Sépulcre.

### Un joyau de pierre et de verre

L'entreprise était périlleuse d'autant que la querelle de plus en plus violente entre l'empereur et le pape retenait en Europe bon nombre de chevaliers. Le roi d'Angleterre, quant à lui, n'était pas mécontent de voir son rival aller seul au-devant de grandes difficultés. L'armée serait donc composée de Français, avec seulement quelques chevaliers anglais, germaniques et norvégiens. Louis avait toutefois su renforcer ses

forces spirituelles. Rythmant sa journée d'actes de dévotion, il avait aussi acheté à l'empereur de Constantinople, Baudouin de Courtenay, la Couronne d'épines, et avait fait bâtir pour abriter ces saintes reliques ce joyau de pierre et de verre qu'est la Sainte Chapelle au cœur de Paris, tout juste achevée au début de 1248. C'est là que, nu-pieds, le 12 juin, le roi porta ces témoignages de la Crucifixion, avant d'aller lever l'oriflamme à Saint-Denis et entendre la messe à Notre-Dame.

### En route !

Il quittait la capitale avec son épouse Marguerite de Provence dont il ne pouvait se passer et deux de ses frères, Robert comte d'Artois et Charles comte d'Anjou, laissant à sa mère Blanche de Castille, soixante ans et toute en larmes, une nouvelle fois la régence d'un royaume alors en paix

et la garde des quatre enfants royaux. L'autre frère du roi, Alphonse comte de Poitiers, devant aider sa mère, rejoindrait le voyage dans quelques mois.

Le but de l'expédition était, dans un premier temps, d'atteindre l'Égypte, pour y intimider le sultan qui soutenait les Turcs. Pour cela on ferait escale à Chypre pour rassembler les forces : une flotte de 1 800 bateaux en partie achetés à Gènes et à Venise, 3 000 chevaliers, 6 000 écuyers, 5 000 arbalétriers, 10 000 piétons et 8 ou 9 000 chevaux.

### Aigues-Mortes

L'armée faisait donc route en cet été 1248, par la Bourgogne, puis la vallée du Rhône s'arrêtant dans les abbayes pour y célébrer la messe et entonner le *Domine salvum fac regem !* On se dirigeait au plus vite vers Aigues-Mortes, port que le roi avait fait créer, avec ses impressionnantes murailles fortifiées au milieu des étangs, surmontées du phare de la Tour de Constance. Les vents étant favorables, on prit la mer le 28 août en chantant le *Veni Creator*. Le sire de Joinville allait commencer de rédiger son historiographie.

Le 17 septembre on arrivait à Chypre où le roi Henri de Lusignan accueillit le roi et la reine à Nicosie. À la grande colère de Louis on y perdit du temps : cohabitation difficile entre seigneurs de toutes origines, entre princes d'Orient et d'Occident, voire entre les ordres religieux, notamment Templiers et Hospitaliers... On était encore dans l'île à la fin de l'année, tandis que Louis paufinait son plan de débarquement en Égypte, dans un lieu évidemment tenu secret. Le moment approchait du grand héroïsme. Saint Louis allait percer sous Louis IX...

MICHEL FROMENTOUX

### LES AUTRES VENDÉENS

Un colloque scientifique international sur les soulèvements populaires catholiques et antirévolutionnaires.

La ville devait s'appeler, de par la volonté de son fondateur, Napoléon-Vendée. Le nom traditionnel l'a emporté : La Roche-sur-Yon est aujourd'hui le siège d'un Institut catholique d'enseignement supérieur, l'ICES. Celui-ci, en partenariat avec le Centre vendéen de recherches historiques, a organisé ce colloque grâce à MM. François Bouletreau et Alain Gérard. La Sorbonne (Paris IV) était présente avec M. Yves-Marie Bercé de l'Institut, et M. le recteur Jean-Pierre Poussou.

### LE CAS DU BRÉSIL

Les participants, universitaires de haut niveau, français et étrangers, ont débattu d'un thème très vaste : "les autres Vendéens", mouvements qui se sont déroulés dans divers pays européens, et même, cas exceptionnel, au Brésil, présenté par M. Jean-Marie Grassin de l'université de Limoges. Le public a entendu les communications de MM. Michel Broers (Oxford), Jordi Canall (École pratique des hautes études), Pedro Rujula (université de Saragosse), F.J. Capistegui (université de Pampelune), Marc Alcide (de Malines), Simon Sarlin (École française de Rome), Massimo Viglione (Rome) et René Pillorget (Lille III). Les conclusions furent présentées par M. le recteur Jean-Pierre Poussou. Le public était nombreux, comportant une majorité d'étudiants. L'après-midi du samedi 3 octobre fut consacrée à une visite de l'Historial de la Vendée aux Lucs-sur-Boulogne. Les actes de ce passionnant colloque seront publiés. Nous les signalerons à nos lecteurs. ■

### LA CHARTREUSE FAIT PEUR À "L'EUROPE" ...



Une ubuesque directive européenne entend, au nom de « nouvelles mesures de sécurité » (!), faire descendre de 2 % le taux d'alcool du célèbre digestif monacal connu sous le nom de chartreuse dans le monde entier. C'est ce que l'on apprend sur le site de *Jeunes pour la France*, dont

le responsable s'indigne qu'« en une seule directive, l'Union européenne [mette] fin à cinq siècles de recherches, d'élaborations, de productions artisanales et de plaisirs. Morale de cette fin d'histoire : à Bruxelles, la norme prime sur les réalités. »

Évidemment les technocrates et les pisse-vinaigre ignorent tout de cette célèbre Grande Chartreuse fondée en 1084 dans les superbes montagnes du Dauphiné par saint Bruno (1035-1101), grand mystique, ancien maître écolâtre de Reims, qui, dégouté des affaires du monde, était venu avec six religieux fonder ici un lieu de prière, mais aussi de travail manuel et intellectuel selon la règle bénédictine. C'est au XVII<sup>e</sup> siècle que les moines recueillirent la mystérieuse formule d'une liqueur obtenue par la savante distillation de sucre, d'alcool et de cent trente

plantes et fleurs dont, aujourd'hui encore, deux frères sont les seuls au monde à savoir les noms et à décider combien de temps doit durer le vieillissement de la composition. Sans cesse améliorée, cette liqueur d'un beau vert naturel fut commercialisée à partir de 1764.

### BARBARIE LAÏCISTE

La Révolution dispersa les moines, lesquels, en dépit des emprisonnements, trouvèrent mille astuces pour garder la précieuse recette secrète. La distillation put reprendre en 1816. Pire fut encore la barbarie laïciste des années 1903. Expulsés sauvagement par la troupe, leurs biens confisqués, les moines parvinrent à se retrouver avec la précieuse recette, à Tarragone en Espagne, où ils reprirent la production sous le nom

de "tarragone" tandis que des hommes d'affaires de Voiron tentaient de mettre au point une pâle copie de la chartreuse, mais firent très vite faillite... La "tarragone" put être produite à Marseille à partir de 1921, mais il fallut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que les moines retrouvaient leur monastère dévasté par un éboulement, leurs caves et leur statut juridique. En 1981, exit la "tarragone", revoici le chartreuse, désormais exclusivement produite à Voiron, source de revenus pour toute la communauté des Chartreux. On imagine mal ce gaillard petit digestif, qui a survécu à tant d'intempéries, être dévirlisé par les ectoplasmes de Bruxelles. Les consommateurs laisseront-ils se commettre un tel attentat au bon goût ?

M.F.

**LES FILMS DE NOVEMBRE**



□ **LE CONCERT** - L'orchestre rouge ! A l'époque de Brejnev, Andreï Filipov, Alexeï Guskov, était "le" chef du grand orchestre du Bolchoï. Jusqu'au jour où le régime soviétique, s'apercevant que les musiciens étaient tous juifs, envoya ceux-ci en Sibérie... Trente ans plus tard, si Andreï est toujours membre du Bolchoï, c'est en qualité d'homme de ménage ! Saisissant l'occasion de reconquérir sa dignité, il subtilise un fax envoyé par le directeur du théâtre du Châtelet, François Berléand, invitant l'orchestre à donner une représentation à Paris. Il se met en tête de réunir ses anciens musiciens et de partir en France pour y interpréter le *Concerto pour violons et orchestre* de Tchaïkovski. Cela n'ira pas sans mal. Tout ce petit monde s'égayé dans la nature et Andreï doit convaincre Anne-Marie Jacquet, Mélanie Laurent, jeune violoniste virtuose et son assistante Guy-lène, Miou Miou, de participer à ce concert inoubliable... Sur une belle partition qui va du grand sourire aux larmes, Radu Mihaileanu orchestre d'une main de maître cette comédie dramatique sensible comme une corde de violon dans laquelle l'humour et l'émotion sont au rendez-vous. *Sortie le 4 novembre.*

□ **TRÉSOR** - Chienne de vie ! Pour fêter leur anniversaire de mariage, Jean-Pierre, Alain Chabat, offre à sa femme Nathalie, Mathilde Seigner, Trésor, un chiot bouledogue qui va devenir le chouchou de sa maîtresse. Au point de pourrir la vie du couple. Dans la lignée du récent *Bambou*, avec Didier Bourdon, Claude Berri (dont c'est là le dernier film) et François Dupeyron signent une comédie animalière sans surprise, drôle dans un premier temps puis répétitive (un "prout" ça va, cinquante c'est pénible) et donc, lassante. *Sortie le 11 novembre.*

□ **PAMI LES AUTRES FILMS** - *Saw VI*, de Kevin Greutert, où le "Tueur au puzzle", Tobin Bell, mort depuis le quatrième opus, s'est trouvé un "héritier" pour continuer son œuvre vengeresse et zigouiller cette fois-ci des assureurs sur la vie (*sortie le 4 novembre*) ; *Le Vilain*, de et avec Albert Dupontel, comédie déjantée, originale, à l'humour noir et façon *Tex Avery* dans laquelle un fils escroc et bandit sur les bords, Albert Dupontel, ayant filouté ses complices, trouve refuge chez sa vieille mère, Catherine Frot, qu'il n'a pas vue depuis trente ans et dont il aimerait se débarrasser, mais qui n'est pas tombée de la dernière pluie (*sortie le 25 novembre*).

ALAIN WAELKENS

□ **EXPOSITION**

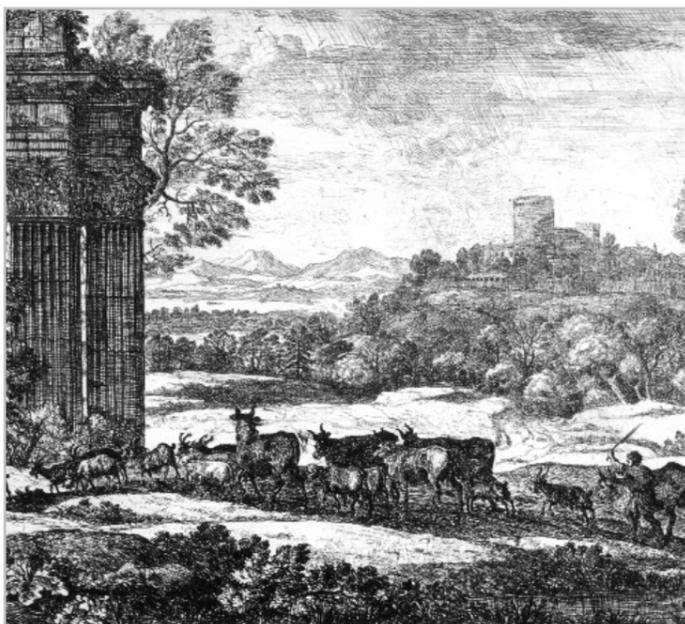
**Souvenirs d'Italie (1600-1850)**

**Le charmant hôtel Sheffer-Renan nous convie à une escapade transalpine en compagnie de grands artistes, sculpteurs, peintres ou graveurs amoureux de l'Italie.**

C'est au cœur de la Nouvelle Athènes, dans le charmant hôtel Sheffer-Renan que le musée du Petit-Palais nous convie à une escapade transalpine en compagnie de grands noms de la peinture ; ceci grâce à un prêt temporaire d'une partie de ses collections, enrichies à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par de généreux donateurs, les frères Dutuit, grands "connoisseurs" de la chose artistique. Il faut souligner que nombre d'œuvres n'ont jamais été déplacées et retrouveront leur site en janvier 2010.

**Un Romain d'adoption nous accueille**

Occasion, donc, à ne pas manquer. S'il est bien connu que le rite du "grand tour", voyage en formation artistique en Europe, s'est beaucoup répandu aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, surtout chez nos voisins britanniques, on est surpris d'apprendre qu'Albrecht Durer, au XVII<sup>e</sup> siècle, fut le premier à entreprendre le périple. D'où les dates mentionnées plus haut. Nous allons ici rencontrer bien des artistes : sculpteurs, peintres, graveurs qui tomberont amoureux de l'Italie et, pour certains, s'y fixeront. L'un d'entre eux



LE TROUPEAU EN MARCHÉ PAR TEMPS ORAGEUX  
Eau-forte de Claude Gellée (extrait) réalisée entre 1650 et 1651  
© Petit Palais - Roger-Viollet

nous accueille dans la première salle, Romain d'adoption, bien éloigné de sa Lorraine natale, Claude Gellée. C'est en France le règne de Louis le treizième lorsqu'il prend pour la première fois la route de Rome. Tout l'enchantement par-delà les Alpes : la douceur du

paysage, les églises et les couvents, les ruines antiques, les nymphes qu'il imagine dans les bosquets et les héros en gloire. Paysagiste sur le motif, on le voit arpenter la campagne romaine jusqu'à Subico et Tivoli ; graveur à l'eau-forte, il nous offre qua-

rante-quatre planches de cet art minutieux et subtil, de beaux lavis bistre. Sur l'un, de 1662, est noté : « *In Roma, con licenza de superiori.* » Plus tard, sous l'influence de Carrache et de Poussin - dont il se démarquera pourtant -, il abordera des sujets mythologiques, des sujets tirés de la Bible, des *Métamorphoses* d'Ovide, de *L'Enéide*.

**Ensemble réuni**

On peut aussi dans cette exposition découvrir la commande de huit panneaux faite à Hubert Robert pour l'hôtel de Beaumarchais. Deux de ces panneaux sont visibles au musée du Petit-Palais tandis que les six autres ornent les salons de l'hôtel de ville de Paris. Prêtés temporairement par cette administration, ils nous permettent d'avoir une vision totale de cet ensemble où paysages agrestes, scènes familières de vie romaine et ruines antiques cohabitent harmonieusement.

D'autres salles présentent des eaux-fortes de Joseph Vernet ainsi que des toiles comme *Les Cascadelles* de Tivoli, des œuvres de Corot dont *Marietta*, une odalisque romaine et même un Fragonard avec un *Jardin de la Villa d'Este*, de délicates encre de Chine sur papier, comme cet *Ermite agenouillé sous des voûtes* de François-Marius Granet qui laisse sans voix... et sans plume.

MONIQUE BEAUMONT

\* Musée de la Vie romantique, hôtel Sheffer-Renan, 16 rue Chaptal, Paris 9<sup>e</sup> ; 01 55 31 95 07 ; tous les jours sauf le lundi, jusqu'au 17 janvier 2010.

**POUR GLOZEL ET POUR ALÉSIA**



Si j'en crois mon ami Polydore, on devrait se méfier des mystifications fantasques qui surviennent au temps du Mardi gras et de la mi-Carême, comme une compensation à la sévérité rigoureuse de ces jours sacrés. Mais d'autre part, une pensée maligne me suggère que l'on doit préserver, comme les éléments d'une culture seconde, des épisodes douteux ou fabuleux que l'histoire authentique conserve en sa garde-robe comme un trésor de robes de fantaisie. Faut-il, comme les gendarmes requis pour couvrir de pelletées de terre les fouilles de Glozel, condamner à un silence pudique cette découverte réelle ou fautive d'un temps déjà lointain ? Dans une publication assez récente, je viens de retrouver Glozel, et dans une autre la controverse sur Alésia. En mon enfance, j'entendais le nom de

Glozel comme synonyme de faux mystère, de « *mystification authentique* » (si l'on ose risquer ce paradoxe) : en fait un canular mémorable... Mais Glozel est un feuilleton, genre littéraire dont actuellement on peut regretter la rareté.

**FEUILLETON ROMANESQUE**

Il y a du romanesque dans les épisodes du soupçon jeté sur le paysan propriétaire du site, sur la maîtresse d'école sa complice présumée, sur la nature exacte de certaines tablettes de cuivre... En face, surgit la silhouette menaçante et vengeresse de l'abbé Breuil, savant préhistorien, frappant du poing sur la table et déclarant : « *Tout est faux !* »

Des contestataires perfides suggèrent que les objets souterrains avaient le tort de mettre en doute la théorie de l'origine unique des divers alphabets, chère au savant abbé... Depuis, et bien plus tard, des partisans entêtés de l'authenticité glozélienne seraient intervenus auprès d'un ministre de la Culture pour faire reprendre les fouilles ; prudent, l'homme d'État aurait réclamé la référence à un précédent comme justification. On n'en trouva point, et Glozel dort toujours de son sommeil légal... Les fidèles au souvenir de Jarry

inclinaient à qualifier Glozel de réalité ubuesque : pourquoi pas ? Alésia, au contraire, bénéficie de la consigne sourcilieuse de l'autorité universitaire. Le site d'Alise-Saint-Reine est indiscutable. J'incline à m'y rallier : Alise est en Bourgogne, et on y trouve une mystérieuse fontaine qui, m'a-t-on dit, doit rester un lieu de pèlerinage pour les fidèles de la Petite Église. Mais d'autres tiennent à placer Alésia dans le Doubs !

**LE SAVANT COSINUS**

Telle fut la conviction du professeur Colomb, qui signait "Christophe", créateur du savant Cosinus de *La Famille Fenouillard* et du Sapeur Camember, tous chers

à notre enfance. Colomb enseignait au Muséum et comptait parmi ses élèves Marcel Proust... et mon père avant la guerre de 14 ! Malgré de telles références, je ne puis souscrire à la localisation hétérodoxe d'Alésia. Mais l'incertitude, si elle subsistait, aurait le précieux mérite de nous offrir une matière durable pour nourrir les histoires de la veillée... Les soirs d'automne s'obscurcissent un peu plus chaque jour, et nous aurons au moins quelque excuse à placer devant nous, comme un décor de théâtre et un paysage de féerie, les étranges architectures d'un deuxième patrimoine, facétieux et charmeur.

JEAN-BAPTISTE MORVAN

L'ACTION FRANÇAISE		TARIF DES ABONNEMENTS	
(paraît les 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>e</sup> jeudis de chaque mois)			
1. Premier abonnement France (un an) .....	76 €	5. Abonnement de soutien (un an) .....	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an) .....	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) .....	65 €
3. Abonnement ordinaire (un an) .....	125 €	7. Outre-mer (un an) .....	135 €
4. Abonnement de six mois .....	70 €	8. Étranger (un an) .....	150 €

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom..... Prénom.....  
 Adresse.....  
 Code postal..... Ville.....  
 Tél..... Courriel.....

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000  
 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A

❑ MÉMOIRE

# Mourir pour la patrie

Si la guerre reste omniprésente en ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, les raisons de la livrer et d'y mourir paraissent de plus en plus incongrues à nos contemporains, détachés de toutes les valeurs de sacrifice et de patriotisme. Le regard actuel sur les conflits passés en est profondément faussé.

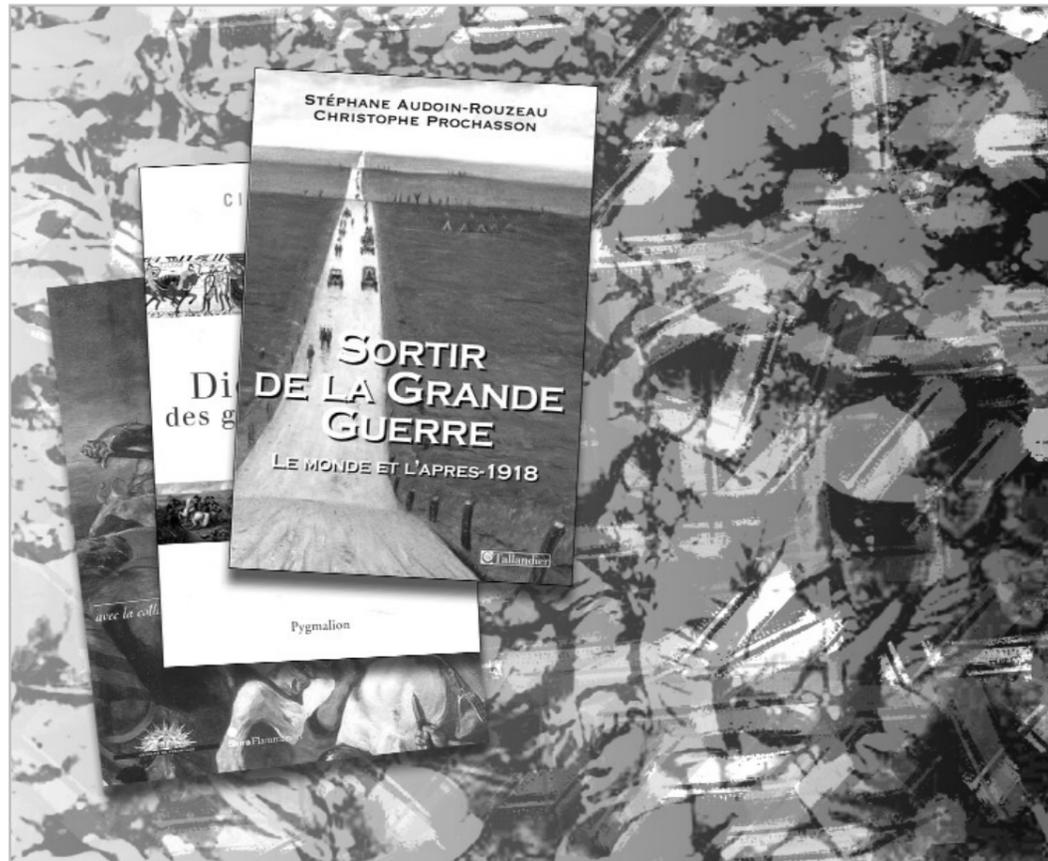
Versailles doit beaucoup à Louis-Philippe qui le sauva d'une ruine certaine. La postérité l'a oublié, dédaignant l'apport du roi des Français à la conservation et à l'embellissement du château. Le plus important fut l'installation de la Galerie des Batailles, dédiée « à toutes les gloires de la France » et destinée à exposer une collection de toiles monumentales exaltant l'alliance du peuple et de la dynastie dans la construction et la défense du royaume. Les peintres en vogue, - Delacroix, Scheffer, Horace Vermet, Gérard, Devéria, pour ne citer que les plus connus et les plus valables - furent mis à contribution afin d'illustrer, de Tolbiac à Wagram, quatorze siècles d'histoire et de grandeur militaires.

## Déperdition

Il y a peu de chefs d'œuvre parmi ces toiles qui sentent le travail de commande et la reconstitution besogneuse, voire l'illustration pour manuels scolaires. Telles quelles, avec leurs défauts et leurs qualités, elles remplissaient un rôle éducatif, sinon politique, et transmettaient aux visiteurs une leçon d'amour de la France perdue depuis.

Ce n'est pas précisément la vision qu'en ont eue les organisateurs de l'exposition tenue récemment à Versailles dont est tiré l'album de Laurent Gervereau et Frédéric Lacaille, *La Guerre sans dentelles*. Il s'agit de mettre en parallèle ces tableaux, leur vision idéalisée de la réalité guerrière, et des photographies illustrant des thèmes parallèles : les souffrances des civils, la miséricorde, les femmes, la victoire, le héros, etc. Au vrai, l'œil du photographe n'est pas plus honnête que celui du peintre ; il peut être aussi sélectif et trompeur.

Ressort surtout de ces juxtapositions un changement de mentalités et de comportement. Mettre en parallèle la générosité de Condé face aux prisonniers espagnols et l'inhumanité du sort réservé aux vaincus dans les conflits modernes, la pureté de Jeanne et la dégradation morale



des engagées américaines torturant des captifs irakiens, démontre l'avilissement d'un monde en rupture avec les principes chrétiens. Se pose d'ailleurs une autre question : qui se souvient de Taillebourg, Castillon, La Marais, Villaviciosa, Lawfeld ou Hohenlinden ? Une telle déperdition de mémoire nationale est-elle sans conséquence ?

## Un dictionnaire à la fiabilité douteuse

Un *Dictionnaire des grandes batailles* pourrait alors avoir un rôle utile, voire salutaire. Pour être exhaustive, pareille entreprise, qui dépasse les possibilités d'un auteur, réclamerait une équipe d'historiens et des années de préparation. Claude Merle s'y est attaqué seul ; d'où un choix, subjectif pour une part, conforme aux centres d'intérêt supposés du public pour une autre. Démarche défendable, même si elle privilégie les conflits récents, avec

une préférence pour les guerres de la Révolution et de l'Empire, au détriment du reste. Les notices sont courtes, voire succinctes, se bornant souvent à situer le lieu et les belligérants en présence. C'est la loi du genre. Citer, parmi les combats de la guerre de Vendée, des escarmouches et omettre des batailles primordiales (Nantes, Entrammes, Dol, Le Mans) pourrait relever d'une appréciation personnelle fantaisiste. Rien, en revanche, ne justifie les télescopages et les erreurs de certaines notices. Il n'y eut pas une, mais deux batailles de Philippes, le 3 et le 23 octobre - 42 ; La Rochejaquelein ne se trouvait pas à Savenay le 23 décembre 1793 ; le débarquement de Quiberon en 1795 n'impliqua pas Charette - il en fut assez furieux... - lequel, par conséquent, ne saurait être responsable de l'échec, pas plus qu'il ne put être pris et fusillé lors de la reddition de la presqu'île... Après cela, se fierait-on à l'ouvrage ?

Au cours des trois derniers millénaires, l'humanité n'a pas connu deux cents ans de paix. Statistiques qui ne vont pas en s'améliorant... Pierre Vallaud rappelle, avec son *Atlas des guerres du XX<sup>e</sup> siècle*, que ce dernier fut le plus meurtrier de l'histoire et qu'il ne connut pas une journée sans que l'on s'étripât quelque part. Triste record mais conséquence logique et prévisible de la diffusion des idéaux révolutionnaires et de la déstabilisation volontaire des monarchies, aboutissant à la création d'États aux revendications territoriales jamais satisfaites. Expliquer ces conflits à grand renfort de cartes s'avère indispensable, d'autant que les frontières comme les dénominations n'ayant cessé de fluctuer, s'y retrouver devient parfois difficile. Voici donc exposées avec clarté les grandes crises du siècle dernier, des débuts de l'expansionnisme américain à l'intervention onusienne au Kosovo. Certes, rien ici ne va contre le consensus ambiant et les idées reçues, mais l'ensemble donne une vue juste de l'enchaînement des événements et de leurs répercussions géopolitiques.

## Une guerre fraîche et joyeuse...

Attendu de longue date, souhaité même, l'embrassement généralisé de 1914 ne prit pas l'Europe par surprise. Cependant, rien ne se passa comme les gouvernements et les états-majors l'avaient prévu. La guerre, courte, fraîche et joyeuse, fut interminable, sa conduite industrialisée

induisit des pertes et des destructions inédites. Le vieux monde s'y fracassa, et une certaine idée de la civilisation. Les hommes et les pays qui en émergèrent n'étaient définitivement plus les mêmes, ce à quoi les dirigeants se révélèrent peu préparés. « *Enfants, profitez de la guerre car la paix sera terrible* » dit un proverbe allemand. Elle le fut, et se transforma en matrice d'un conflit aussi prévisible que le précédent, mais qui le dépassa en horreur, ce que l'on avait cru impossible.

*Sortir de la Grande Guerre*, étude internationale supervisée par Stéphane Audoin-Rouzeau et Christophe Prochasson, rend compte des difficultés auxquelles les survivants se trouvèrent confrontés, et des façons dont ils tentèrent de les affronter. Les problèmes, s'ils se multiplièrent, ne furent pas comparables selon les pays, l'appartenance au camp des vainqueurs ou celui des vaincus, les haines, les espoirs déçus, les traumatismes, les deuils et les reconstructions.

## Violence

Ces réactions, essentielles car elles conditionnèrent la suite et expliquent comportements individuels comme choix politiques, ont peu fait l'objet d'études ; ou si celles-ci existaient, elles n'étaient pas accessibles, faute de traductions. L'immense mérite de cet ouvrage est de réunir les points de vue et les conclusions d'historiens issus de tous les pays concernés. Une certitude : les générations passées par le creuset de la guerre n'entretenaient plus avec la violence des rapports normaux ; l'on n'ensauvagea pas impunément des millions d'hommes pendant plus de quatre ans. Beaucoup d'entre eux, ensuite, n'éprouvèrent pas de scrupules à régler par la manière forte les problèmes que les démocraties semblaient incapables de résoudre par la voie parlementaire. Cette vision de la politique fut partagée par des garçons trop jeunes pour avoir combattu, frustrés de leur part de gloire, surtout en Allemagne où le sentiment d'avoir été trahis les poignait. L'analyse est valable pour l'Italie, à l'unité artificielle, mal remise du contrecoup de Caporetto, et très éprouvée sur le plan humain et matériel. Chacun chercha des solutions, des palliatifs, des consolations, de manière improvisée. L'impression d'avoir tourné la page s'imposa. Prématurément... Rien n'était réglé : les auteurs peuvent affirmer, à juste titre, que ces gens ne sortirent jamais de la Grande Guerre. Leurs enfants et leurs petits-enfants en firent les frais.

ANNE BERNET

\* Laurent Gervereau : *La Guerre sans dentelles* ; Skira-Flammarion, 120 p., 25 euros.

\* Claude Merle : *Dictionnaire des grandes batailles* ; Pygmalion., 640 p., 30 euros.

\* Pierre Vallaud : *Atlas des guerres du XX<sup>e</sup> siècle* ; Acropole, 120 p., 25 euros.

\* Stéphane Audoin-Rouzeau et Christophe Prochasson : *Sortir de la Grande Guerre* ; Tallandier, 510 p., 30 euros.

## De l'expérience vécue à l'étude universitaire...

Si le témoignage historique, tout comme le récit de l'historien, demeurent, en dépit des documents et de la bonne foi incontestables de leurs auteurs, imparfaits, voire sujets à caution s'agissant d'événements ordinaires, qu'en est-il, alors, lorsqu'il s'agit de rendre compte de faits aussi dramatiques que la Première Guerre Mondiale ? Comment passe-t-on de l'expérience vécue à l'étude universitaire ? Pourquoi, longuement



dédaigné, ce conflit intéresse-t-il aujourd'hui la génération des petits-enfants et arrière-petits-enfants de ceux qui y participèrent ? Leur regard est-il faussé par des considérations sentimentales sans rapport avec les réalités de l'époque ? Pourquoi certains témoins ont-ils plus séduit que d'autres ? Voici, parmi d'autres, quelques-uns des points traités dans ce recueil d'articles, souvent très intéressants, parfois aussi règlements de comptes entre spécialistes. S'y plonger réclame une bonne connaissance du contexte.

\* Christophe Prochasson : 14-18, retours d'expériences ; Texto Tallandier, 430 p., 10 euros.

□ LIVRE POLITIQUE

# Napoléon avec ou contre la France ?

L'histoire militaire du Premier Empire ne saurait nous laisser insensibles : l'Empereur a, par la gloire attachée à ses drapeaux, par l'exemple de haute stratégie qu'il a légué, mérité de la France. Sans lui, cependant, la Révolution n'aurait été qu'un malheur passager..

Napoléon, avec ou contre la France ? La question est du plus haut intérêt et la réponse montrera l'essence de l'esprit d'Action française. La méthode nationaliste commence par faire table rase des préférences personnelles et par poser la question essentielle : quel est l'intérêt de la France ? Avec Maurras \*, Il nous faut retrouver les conditions de la vie et celles de la force commune aux Français.

## Un génie militaire qui honore la France

« Nous ne serions pas des nationalistes si nous n'étions sensibles à la splendide histoire militaire du Premier Empire, à ce beau nom français des grands titres de Marengo et d'Austerlitz, d'Iéna et de Wagram, cas ou jamais de répéter : "tout ce qui est national est nôtre". En tant que chose française l'Empereur est à nous... Joseph de Maistre se réjouissait des succès des armes de la Révolution et de l'Empire, car c'était des armes françaises. »

Bonald disait que les victoires de Napoléon se trouvaient « au Muséum » parce qu'elles avaient été stériles en dépit de leur caractère brillant. Maurras souligne cependant, après le maréchal Foch, que la campagne d'Italie et la campagne de France, inutiles en elles-mêmes, auront été utiles, comme exemple, comme modèle pour sauver le pays par deux fois sur la Marne. L'Empereur a, par la gloire attachée à ses drapeaux, par l'exemple de haute stratégie



qu'il a légué, mérité de la France, et nous ne saurions, en vulgaires partisans, mépriser en bloc Buonaparte, l'Ogre corse.

## Un fléau politique

Les coups d'État bonapartistes, brumaire ou deux décembre ne nous offusquent pas en eux-mêmes et nous paraîtraient même sympathiques s'ils n'avaient débouché sur rien de durable : la Révolution à cheval de Napoléon le Grand qui finit par l'invasion, l'empire autoritaire qui tourna en six ans au libéralisme le plus vulgaire. Les cent trente départements furent une folie : « Autant il est légitime, écrit Maurras, que la rayonnante et paisible influence d'une

monarchie protectrice et d'une grande civilisation puisse agglomérer peu à peu autour d'elle de petits pays attirés par des affinités de langue, de race ou de volonté réfléchie, autant il est absurde et dangereux de vouloir imposer, l'épée à la main, une manière de vivre ou de parler, une langue ou une culture. »

La dénatalité française date du Code civil : « Ce qu'il a masqué d'êtres humains est peu de chose auprès de ceux qu'il empêcha de naître. » Le Code civil est malthusien. Napoléon rétablit l'Université dissoute en 1791 mais sur le type révolutionnaire, comme moyen de gouvernement, sans restaurer les libertés universitaires.

Le principe des nationalités inspira à l'Empereur imprudence sur imprudence, non-sens sur non-sens comme le souligne Bainville, cité par Maurras, en faisant référence aux *Mémoires* du général Marbot. Il prépara l'unité allemande.

## Aveuglement

En aidant Frédéric II à s'agrandir aux dépens de l'Autriche en 1741, Louis XV commit une erreur qu'il répara en 1756 par l'alliance autrichienne. Le rapprochement avec l'Autriche, esquissé par Talleyrand au congrès de Vienne, fut brisé par les coupables Cent Jours. Le neveu de l'Empereur aurait pu renouer avec la tradition diplomatique de la monarchie au moment de la guerre de Crimée, mais il subit la fatalité de ses origines. Et cet aveuglement conduisit à Sadowa, à l'unité allemande, à Sedan.

Sans Napoléon, la Révolution n'aurait été qu'un malheur passager. Par le prestige de ses victoires, par sa centralisation, par son Code civil, il installa durablement l'œuvre révolutionnaire. Voilà pourquoi les républicains lui ont pardonné sa noblesse, sa cour, son écrasante conscription, son autoritarisme. Maurras conclut en disant : « Ce sublime esprit fonctionna au rebours de nos intérêts. »

GÉRARD BAUDIN

\* Charles Maurras : Napoléon avec la France ou contre la France ? Paris, Flammarion, 1932.

## OUVRAGES DISPONIBLES À NOS BUREAUX



JACQUES BAINVILLE	
<i>Histoire de France</i>	30,00 €
<i>Petite Histoire de France</i>	30,00 €
<i>Les Conséquences politiques de la paix</i>	18,00 €
<i>Les Dictateurs</i>	18,00 €
<i>Histoire de deux peuples</i>	21,00 €
YVES CHIRON	
<i>La Vie de Maurras</i>	30,00 €
<i>La Vie de Barrès</i>	28,00 €
CHRISTOPHE DICKÈS	
<i>Jacques Bainville</i>	23,00 €
MAURICE PUJO	
<i>Les Camelots du Roi</i>	18,30 €
PIERRE PUJO	
<i>Le Trésor de l'Action française (ouvrage collectif)</i>	20,00 €
<i>Un demi-siècle d'Action française</i>	18,00 €
<i>Mayotte la française</i>	17,00 €
PRÉSENTÉ PAR AXEL TISSERAND	
<i>Dieu et le Roi, correspondance entre Charles Maurras et l'abbé Penon</i>	30,00 €

Merci d'adresser votre commande sur papier libre (15 % en sus pour les frais de port) à L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS, accompagnée d'un règlement à l'ordre de PRIEP / L'Action Française 2000.

## ABERRATIONS ÉGALITAIRES



Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2010 comporte un article réformant la majoration de durée d'assurance (MDA) pour enfant accordée aux mères relevant du régime général. Dans un rapport d'information rédigé au nom de la délégation "aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes", M<sup>me</sup> Marie-Jo Zimmermann, député de la Moselle, rappelle que « ces majorations sont aujourd'hui de huit trimestres par enfant élevé. Elles bénéficient à la quasi-totalité des mères et comptent pour une part très importante (de l'ordre de 20 %) dans les montants des retraites des femmes, montant qui demeure malgré ces effets correctifs bien inférieur à celui des pensions des hommes. »

Les statistiques sont édifiantes : en 2004, les femmes recevaient une retraite infé-

rieure en moyenne de 38 % à celle des hommes, au montant d'autant plus faible qu'elles avaient eu d'enfants. Ceux-ci affectent évidemment leur carrière professionnelle (82 % des travailleurs à temps partiel sont des femmes) ; en revanche, leur présence « peut même avoir plutôt un effet positif [sur celle des hommes] par l'image de responsabilité qu'elle confère au père ».

## DISCRIMINATION

Dans ces conditions, remarque M<sup>me</sup> Zimmermann, « la majoration de durée d'assurance apparaît bien comme un élément essentiel pour préserver une particularité française, la conjugaison d'un fort taux d'activité féminine avec une fécondité [relativement...] dynamique ». Une majorité de parlementaires partagent sans aucun doute son point de vue. Mais le législateur doit compter avec la Cour de cassation, dont l'arrêt du 19 février dernier imposait d'étendre aux hommes le bénéfice des MDA. Une perspective évidemment insupportable pour les finances publiques. À l'avenir, l'essentiel des majorations pourra donc être attribué à la mère ou au père, ou bien partagé entre eux. Outre des conflits entre les parents, le

député craint « le risque d'entraîner des choix d'opportunité sans lien avec la finalité de la majoration et qui se révéleront pénalisants pour les mères ».

## UN NOUVEAU MENSONGE

Au moins le dispositif sera-t-il sauvegardé. Solution bancaire apportée à un problème strictement juridique ? Pas tout à fait, car l'évolution de la jurisprudence n'est pas hermétique à celle des mentalités. L'entrée en vigueur de la Convention européenne des droits de l'homme, sur laquelle s'est appuyée la Cour de cassation, ne remonte-t-elle pas à 1953 ? Si le rapport fustige « une vision étroite du principe d'égalité », il n'en conteste pas les fondements. Selon M<sup>me</sup> Zimmermann, en effet, « les majorations de durée d'assurance, comme les autres droits familiaux, ont pour objectif de corriger les effets sur les pensions de retraite des inégalités professionnelles subies par les femmes. Elles ont donc, en principe, vocation à disparaître au fur à mesure que la situation des hommes et des femmes se rapprochera. »

Or, au regard du bien commun, il ne convient pas seulement de "compenser" les sacrifices consentis par les mères,

mais aussi d'encourager l'accueil des enfants. Sans quoi, homme ou femme, chacun devra s'accommoder demain d'une retraite de clopinettes ! En réalité, « l'égalité ne peut régner nulle part », observait Charles Maurras, « mais son obsession, son désir, établissent un esprit politique directement contraire aux besoins vitaux d'un pays » (*Mes Idées politiques*). Peut-être faut-il le rappeler ? Les hommes ne portent pas d'enfant... ; le bon sens voudrait qu'on en tire quelque conséquence. « Dans un État puissant, vaste, riche et complexe comme le nôtre, chacun assurément doit avoir le plus de droits possible », poursuit le maître de l'AF ; « mais il ne dépend de personne de faire que ces droits soient égaux quand ils correspondent à des situations naturellement inégales. Quand donc, en un tel cas, la loi vient proclamer cette égalité, la loi ment, et les faits quotidiens mettent ce mensonge en lumière. » M<sup>me</sup> Zimmermann juge « indispensable de fixer un pourcentage minimum de membres du sexe sous-représenté au sein des conseils d'administration et des conseils de surveillance pour les sociétés cotées en bourse » ; ces quotas ne seraient qu'un nouveau mensonge.

G.D.

PARIS

# Manifestation du 11 novembre

Rendez-vous le 11 novembre 2009 à 20 heures précises à la sortie "Champs-Élysées" du RER A Charles-de-Gaulle. Un pot de l'amitié suivra le dépôt de gerbe.

Le 11 novembre 1940, la France, encore sous le choc de la Première Guerre mondiale, était occupée par l'armée allemande. La première manifestation publique contre l'occupation eut lieu ce jour-là sur les Champs-Élysées, en signe de résistance patriotique. Cette année encore, les jeunes patriotes, nationalistes et royalistes, par delà la droite et la gauche, se retrouveront pour honorer la mémoire de nos aînés du 11 novembre 1940. Alors que la souveraineté de la France est, une fois encore, menacée, nous, la jeunesse française de Paris, répondons présents pour défendre notre héritage à l'image de nos devanciers de 14-18 comme de 40, dont nous honorerons les sacrifices. Nous déposerons une gerbe sous la plaque commémorative, sise tout en haut des Champs-Élysées.

\* Un pot de l'amitié suivra le dépôt de gerbe. Venez nombreux ! Rendez-vous à la sortie "Champs-Élysées" du RER A Charles-de-Gaulle à 20 heures précises le 11 novembre 2009.

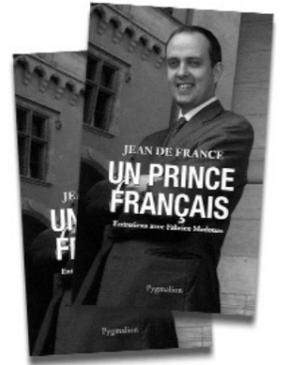


Photo GD

LYON  
**Présentation de son livre  
PAR LE PRINCE  
JEAN DE FRANCE**

Mardi 24 novembre à 20 h 30

Conférence suivie d'une dédicace à l'Embarcadère, 13 bis quai Rambaud, Lyon 2<sup>e</sup>.



**CERCLE D'ÉTUDES**

Vendredi 6 novembre à 19 h 30 : *Les relations géostratégiques France-Iran* ; par Olivier Perceval et Portemont ; entrée libre. 10 rue-Croix-des-Petits-Champs, Paris 1<sup>er</sup>, métro Palais-Royal.

**VENTES À LA CRIÉE**

Prenez part à la grande aventure des Camelots du Roi en participant à la vente du journal : où que vous soyez, n'hésitez pas à rejoindre nos équipes. Pour Sainte-Odile et Sainte-Germaine, prendre contact avec Philippe Castelluccio au 06 35 50 50 68 ; pour Maubert-Mutualité et le Quartier latin, écrire à Frédéric Wincler, fredericwincler@yahoo.fr ; pour les autres ventes partout en France, appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.

**NÎMES : CERCLE SAINT-CHARLES**

Le mercredi 11 novembre 2009 nos amis se retrouveront : à 11 heures au cimetière Saint-Baudile pour un hommage aux morts de la guerre 1914-1918 ; à 12 h 30 à la brasserie Le Palace pour un repas en commun (20 euros) au cours duquel M. Max Cabantous parlera des débuts de la Guerre civile espagnole et des mystères de la mort de Federico Garcia Lorca..

**CONSEIL NATIONAL**

Les conclusions du Conseil national du CRAF du 3 octobre 2009 sont enfin disponibles. Un bilan a été tiré du travail de l'année dernière. Notamment, il a été décidé de mettre davantage l'accent sur la rigueur de la formation dispensée aux étudiants, avec en particulier un retour aux fondamentaux, une ouverture à l'actualité et une formation militante plus technique. Par ailleurs, tous les postes de responsabilité du mouvement ont été confiés à des adultes en situation professionnelle, excepté bien sûr pour le responsable étudiant, avec un contrôle et un accompagnement

plus régulier du travail accompli. Enfin la préparation du CMRDS 2010 a été engagée.

**CONFÉRENCE À RENNES**

Le royalisme n'est pas une nostalgie, loin de là, et les militants d'Action française pratiquent quotidiennement la méthode de l'empirisme organisateur pour comprendre les faits présents, pour mieux les maîtriser et proposer des solutions concrètes aux problèmes contemporains. Ainsi, mercredi 28 octobre s'est tenue une conférence-discussion à Rennes sur la Crise, animée par Jean-Philippe Chauvin, à l'invitation de la Fédération royaliste de

Bretagne : au-delà des préjugés ou des "raccourcis" faciles, le conférencier, qui se situe dans la ligne d'une "tradition critique" chère à Maurras, a développé les analyses et les propositions que peuvent avancer les monarchistes français.

**LE 1<sup>er</sup> NOVEMBRE**

Une délégation conjointe du CRAF et de la Restauration nationale s'est réunie pour rendre hommage aux morts de l'Action française, ce dimanche 1<sup>er</sup> novembre. Une trentaine de personnes se sont rassemblées, aux cimetières de Vaugirard, Montparnasse et du Père Lachaise pour fleurir les tombes de nos aînés.

**CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE**

- Président : Olivier Perceval
- Secrétaire général : Romain Hellouin
- Trésorier : Giovanni Castelluccio
- Responsable opérationnel : François Bel-Ker
- Communication externe : Jean de Chenon
- Communication interne : Philippe Castelluccio, François Lamy
- Coordination provinces : Philippe Castelluccio
- Militantisme : Jean-Baptiste de l'Aviath
- Formation : Olivier Perceval, Gérard Baudin, Erwan Bloüet, Marc Savina



**DÉCÈS**

Nous avons appris, avec beaucoup de peine, le décès de notre amie, **M<sup>me</sup> Charles Bedel de Buzareingues** qui a rendu son âme à Dieu le jeudi 22 octobre à l'âge de 79 ans. D'une famille d'artistes - elle était la nièce de Maxime Real del Sarte, fondateur des Camelots du Roi - délicate portraitiste elle-même, elle avait participé aux deux premiers camps d'AF en 1953 et 1954. Fidèle abonnée de notre journal, elle était aussi une généreuse souscriptrice à notre œuvre. Ses obsèques ont été célébrées dans l'église de Buzeins (Aveyron) sa paroisse, le lundi 26 octobre, au milieu d'une très nombreuse assistance, suivies de l'inhumation dans le cimetière familial du château de Buzareingues. Nous prions son mari, ses enfants, ses petits-enfants et les

familles Bouts et Bedel de Buzareingues où nous comptons beaucoup d'amis, de croire à nos sentiments de vive sympathie et à l'assurance de nos prières.

**MESSE**

Pour le 20<sup>e</sup> anniversaire du décès de **M. Gustave Rallon** et le 25<sup>e</sup> anniversaire de la mort de son épouse née **Georgette Puard**, une messe sera célébrée le mardi 24 novembre à 18 h 30 en l'église Saint-Germain l'Auxerrois. De la part des familles Castelluccio, François et Rallon.

**INFORMATION**

Table de Presse, 12 rue Saint-Joseph, 75002 Paris. Choix de livres anciens et modernes - histoire, littérature, religion. S'adresser à Hervé ou François du mardi au samedi de midi à 19 heures.

**HOMMAGE**

Ce dimanche 1<sup>er</sup> novembre, l'association **Marius Plateau**, comme chaque année, est venue saluer ses morts et martyrs.

Des fleurs furent déposées par les participants, nombreux, et le souvenir de chacun fut rappelé en quelques mots... Rappeler le souvenir des anciens et leur sacrifice représente une des fonctions de l'association Marius Plateau. Celle-ci, par sa présence, rappelle à la République ses crimes qui ne seront jamais oubliés.

**F. WINKLER**,  
Secrétaire général de  
l'association Marius Plateau



**RÉUNION  
À BAYONNE**

RÉUNION DE RENTRÉE sous la présidence de M<sup>e</sup> Philippe Fortabat-Labatut le samedi 7 novembre 2009 à 15 heures. Vincent Gaillère traitera du sujet : "Révolution et Contre-Révolution dans l'Action française et ailleurs". Tous les détails sur af-aquitaine.over-blog.com Participation aux frais: 8 euros par personne.

HOUCANG NAHAVANDI

# L'Iran redeviendra bientôt iranien

Mardi dernier, la Conférence monarchiste internationale manifestait pour dénoncer la condamnation à mort de monarchistes iraniens. Houchang Nahavandi, ancien recteur de l'université de Téhéran, ancien ministre du shah, a bien voulu nous éclairer sur les tensions qui agitent la République islamique.

**L'ACTION FRANÇAISE 2000** - Les élections du mois de juin ont été le catalyseur de manifestations en Iran, largement relayées par la presse internationale. Pouvez-vous nous parler des enjeux politiques, des espérances soulevées et de l'encadrement de l'opposition par le régime ?

**HOUCANG NAHAVANDI** - Ces élections ont été viciées dès le départ même si la presse internationale ne l'a presque pas souligné. Le pouvoir avait désigné quatre candidats, tous des islamistes radicaux, tous des caciques du régime. Il en a toujours été ainsi depuis que le régime actuel existe. Il était d'usage qu'entre les deux tours le petit cercle au sommet de la hiérarchie décide qui serait élu. Cette fois-ci, pour améliorer l'ambiance particulièrement tendue dans la société, on avait laissé une certaine liberté d'expression et de débat aux candidats. Et cela a en quelque sorte dérapé. L'opinion, exaspérée, s'est manifestée. Je regrette que la presse occidentale ait peu ou pas dit que, très vite, les slogans populaires ont tourné contre le régime dont la majorité du peuple iranien ne veut visiblement pas. Cela étant, il semble hors de doute que l'ampleur de la fraude a été sans précédent. La répression qui a suivi les manifestations a été sanglante.

**L'AF 2000** - De France, nous n'avons pas toujours une grande lisibilité des principaux courants d'opposition. Sont-ils systématiquement pro-américains ?

**H.N.** - L'Iran est le seul pays de la région où l'opinion n'est pas anti-américaine, même si les aînés gardent une grande rancune à l'égard de l'administration Carter qui a mis Khomeini sur orbite. Il ne faudrait pas oublier que l'essor de l'islamisme radical date de là. L'opinion n'est pas non plus anti-israélienne, encore moins antisémite, l'antisémitisme étant un sentiment totalement étranger aux traditions et à la culture iraniennes. Un petit fait significatif : un des slogans les plus répétés a été « *ni Gaza, ni Liban, nous sommes tous prêts à mourir pour l'Iran* ». Cela étant, l'opposition n'est absolument pas pro-américaine. Je regrette que certains organes de presse de la diaspora ou quelques groupuscules marquent une proximité excessive avec Washington. Le salut de l'Iran ne pourrait venir que des Iraniens. Seul le nationalisme iranien nous sauvera et pas Washington.

**L'AF 2000** - Des moudjahidines aux monarchistes, les manifestations ont rassemblé un large panel d'Iraniens. Quelles sont les possibilités d'union face la République islamique, face à Ahmadinejad, face au Guide suprême Khamenei ?



Il y a actuellement en Iran et dans la diaspora un immense sentiment de nostalgie à l'égard de l'époque du Shah...

**H.N.** - Presque toutes les manifestations contre M. Ahmadinejad ou contre le régime, symbolisé par Khomeini, ont rassemblé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur toutes les tendances de l'opposition. C'est bien ainsi et c'est la première fois depuis la révolution. Tous étaient là, « celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas ». Malheureusement on l'a peu souligné.

**L'AF 2000** - Les médias, très réactifs en juin dernier, sont étrangement silencieux aujourd'hui sur les peines encourues ou prononcées à l'encontre d'opposants du régime. Quelle peut être la raison d'un tel revirement ?

**H.N.** - Vous avez tout à fait raison. Je crois que ce soudain silence provient du désir des Occidentaux, de Washington surtout, de parvenir à tout prix à une entente avec le régime de Téhéran, quitte à sacrifier tout le discours en faveur des droits de l'homme et des libertés. L'Occident aurait tort de choisir un compromis avec ce régime, en abandonnant le peuple iranien. Les régimes tota-

litaires ne changent pas, ne peuvent changer ; l'islamisme est une perversion absolue de l'islam. Comme le bolchevisme par rapport au socialisme et le nazisme par rapport au nationalisme. Au-delà de la question nucléaire, il s'agit de l'avenir de l'Iran et de la région. Avec un Iran puissant, prospère et paisible, facteur d'équilibre et de stabilité, la région connaissait la paix. On s'est beaucoup moqué du "gendarme du Golfe". Mais le gendarme avait quelque chose de bon.

**L'AF 2000** - Que pensez-vous du problème nucléaire ?

**H.N.** - La maîtrise de la technologie nucléaire est un droit absolu et non négociable de la nation iranienne. N'oublions pas que sans la révolution khomeyniste, l'Iran aurait été aujourd'hui une grande puissance nucléaire civile. Le régime de Téhéran cherche actuellement à se doter d'armes nucléaires. Cela semble être une question de mois, sinon de semaines. On dira pourquoi l'Inde, le Pakistan et Israël et pas l'Iran ? Et on n'aura pas tort. Mais la pro-

lifération d'armes de destruction massive est un grand danger. Le régime tente d'acquiescer "la bombe" comme une assurance de survie. Comme la Corée du Nord. Le danger est là. Pour le reste, l'Iran n'est menacé que par son propre régime. En acquiesçant l'arme nucléaire, celui-ci veut s'assurer une certaine pérennité.

**L'AF 2000** - Trois militants de la cause monarchiste iranienne sont condamnés à mort. Les monarchistes payent, au sein des opposants, le plus lourd tribut. Nous pouvons être surpris par le peu de réactions des milieux monarchistes iraniens... Le prince Reza Pahlavi, alors qu'il appelle régulièrement ses concitoyens à des actes de désobéissance civile, ne semble pas avoir prononcé de déclaration au sujet de la peine encourue par ses partisans. Qu'en est-il réellement de son implication ?

**H.N.** - Il y a eu de nombreuses protestations, peu relayées par la presse occidentale. Il est vrai que le prince Reza a été discret jusqu'à aujourd'hui. C'est regrettable.



HOUCANG NAHAVANDI lors d'une conférence de l'institut d'Action française

**L'AF 2000** - Le gouvernement de la République islamique contre-attaque depuis quelques jours en portant des accusations de terrorisme vis-à-vis des condamnés à mort. Cette accusation que portent tous les régimes totalitaires face à leurs opposants semble trouver un écho dans une partie des médias...

**H.N.** - J'ai lu dans la presse iranienne la déclaration du procureur du tribunal révolutionnaire. La seule accusation portée contre deux des trois personnes pour qui on demande la peine capitale est « l'appartenance à une association monarchiste ». C'est tout. S'il s'agissait de jeunes gens de gauche, il y aurait eu des protestations, des réactions. Mais nous connaissons cette indignation sélective caractéristique des défenseurs professionnels des droits de l'homme, des "droits-de-l'homme" comme certains les appellent.

**L'AF 2000** - La société iranienne semble aspirer à bon nombre de changements. Qu'en est-il des chances de restauration de la dynastie Pahlavi ?

**H.N.** - Les Iraniens décideront le moment venu de l'avenir des institutions de leur pays. Cela étant dit, quelques précisions s'imposent. Il y a actuellement en Iran et dans la diaspora un immense sentiment de nostalgie à l'égard de l'époque du Shah. Curieusement, encore plus chez les jeunes. Pour beaucoup, c'est devenu un mythe. Malheureusement, le prince Reza, peut-être pour ne pas déplaire à certains dirigeants occidentaux, et à quelques-uns de son entourage, n'exploite pas cette force. Mais il est l'héritier légitime de la Couronne. Son droit est un droit dynastique. Même s'il l'oublie parfois.

Je vous remercie de vos questions pertinentes. Je tiens à ajouter que les relations entre l'Iran et la France remontent au temps du bon roi Henri IV, et le premier traité entre les deux pays, à celui de Richelieu. Lorsque l'Iran redeviendra iranien, lorsque les Iraniens se débarrasseront de ce régime contre-nature - cela viendra, n'en doutez pas et beaucoup plus vite qu'on ne le pense - la France aura un grand rôle à y jouer. Je dis aux dirigeants français : soyez du côté du peuple iranien et non de ses oppresseurs. C'est le seul bon choix à long terme. Je leur dis aussi qu'il faut conformer leurs actes à leurs déclarations. ■